Administration et Rédaction:
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert Sask. Téléphone 2964

Abonnement:
Un an, Canada......$2.00
Un an, Etranger......$2.50

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" pénètre dans plus de 5,000 familles et atteint au delà de 20,000 lecteurs

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

10ème Année PRINCE-ALBERT, SASK. MERCREDI 31 MARS 1920. No. 4

Mentalité rurale

Ce n'est pas seulement une élite rurale qui nous fait défaut, c'est encore et surtout la mentalité rurale. M. Duncan Marshall, ministre de l'agriculture de l'Alberta, formulait récemment cette plainte: "Voici ce que je dois dire et je le regrette amèrement: les cultivateurs ne sont plus assez attachés au sol; très peu de fermiers sont fiers de s'appeler fermiers."

Est-ce dans l'Ouest, où les nouveaux colons affluent de partout, où les fermes sont perpétuellement en demande, que la terre est abandonnée et la profession d'agriculture méprisée? On ne le croirait pas, mais gardons-nous des apparences trompeuses. Combien font de la culture sans conviction, comme sans expérience, envisageant leur position comme purement transitoire et ne l'appréciant que dans la mesure où elle leur permet d'en atteindre quelque autre jugée moins austère et plus lucrative! Il est de bon ton, certes, de porter aux nues la vie des champs, de proclamer le fermier l'homme le plus heureux du jour, le mieux protégé contre le haut coût de la vie; mais cette estime de surface n'empêche pas la persistance de vieux et néfastes préjugés.

L'école, répétons-le, peut contribuer puissamment à développer chez nous la mentalité rurale. A condition toutefois que son influence ne soit pas contrecarrée par celle de la famille. Le cas n'est pas rare de parents qui détournent inconsciemment leurs enfants de la vie agricole par leurs comparaisons maladroites, leurs perpétuelles récriminations, leur parti-pris routinier.

Aux yeux de la jeunesse aisément prise par l'appât illusoire des gros salaires et des plaisirs faciles, tout rapprochement entre la ville et la campagne tournera fatalement au désavantage de cette dernière. Aussi l'effort devrait-il tendre à atténuer cette fâcheuse différence. Personne ne niera que les conditions actuelles de l'existence rurale ne soient susceptibles d'amélioration. L'hygiène, le bien-être, l'embellissement de la demeure, d'honnêtes divertissements, des méthodes de culture perfectionnées sont des articles essentiels d'un programme de relèvement et de progrès, seul capable de retenir le jeune homme et la jeune fille sur la ferme. Faut-il ajouter que ces enfants, dont les bras sont si précieux par ce temps de rareté de main-d'œuvre, ont droit, sous une forme ou sous une autre, à une certaine rétribution de leur travail? Agir autrement est le plus sûr moyen de les désintéresser des opérations de la ferme, de leur faire convoiter une autre situation où leur avenir paraîtra plus assuré et leur propre intérêt mieux sauvegardé.

Dans le domaine agricole surtout, la leçon des exemples vaut infiniment mieux que celle des préceptes. L'un des premiers résultats bienfaisants que nous attendons de l'élite rurale désirée sera précisément de développer chez les jeunes, et même chez les autres, une plus haute estime de leur profession, de leur faire apprécier les avantages d'une exploitation mieux raisonnée. Nos cultivateurs se montrent volontiers sceptiques devant les démonstrations du conférencier, du journaliste qui prétendent leur enseigner l'art d'améliorer leur culture ou le secret de faire un succès de leur entreprise; mais un seul agriculteur vraiment compétent dans une paroisse, dont la ferme bien tenue et de bon rendement attire les regards et pique l'émulation, a plus d'une fois opéré une révolution salutaire autour de lui.

L'émancipation commerciale de la classe agricole, à laquelle les Franco-Canadiens entendent travailler pour leur quote-part, ne contribuera pas peu, à son tour, à relever le prestige de la profession, à la rendre plus attrayante et plus rémunératrice. Elle élargira en même temps le cadre des activités rurales. Le mécanisme compliqué des coopératives, le fonctionnement des élévateurs, l'administration des caisses populaires, des assurances mutuelles, etc.: voilà autant de domaines nouveaux qui s'ouvrent devant l'intérêt et les ambitions légitimes des nôtres. Dans quelques années, notre vaste projet sera en pleine voie d'exécution; nous aurons besoin alors d'hommes pénétrés de l'excellence de l'idée et familiarisés avec sa réalisation pratique, non seulement pour constituer un personnel administratif compétent, mais encore pour créer dans le public l'enthousiasme indispensable au succès que nous escomptons.

L'état d'esprit qui règne dès maintenant est sans doute des plus prometteurs. Il suffit, pour s'en convaincre, d'avoir assisté à l'une des conférences données récemment par M. Raymond Denis dans nos centres ruraux ou simplement d'avoir lu ici même, dans notre dernier numéro, le compte rendu de l'assemblée spéciale de la Compagnie de l'Elévateur des Fermiers de Vonda; mais il a besoin de se fortifier encore. Et d'ailleurs, de véritables spécialistes, rompus à tous les secrets de la coopération, ne seront pas de trop pour nous permettre de figurer avec honneur à côté d'associations rivales.

Demain donc, plus encore qu'aujourd'hui, la profession agricole offrira un milieu propice aux intelligentes initiatives. Plus que jamais elle utilisera le concours d'hommes instruits et de femmes distinguées.

DONATIEN FRÉMONT.

Ordinations à Edmonton

Jeudi dernier, fête de l'Annonciation, S. G. Mgr Grouard, O.M.I., vicaire apostolique de l'Athabasca, a fait une ordination de séminaristes et de scolastiques Oblats, à l'église St Joachim d'Edmonton.

M. l'abbé Emile Tessier, ancien secrétaire de la commission des Ecoles séparées d'Edmonton, a été ordonné prêtre; les RR. Frères Kael et Baderski, O.M.I., de la province du Manitoba et M. l'abbé Connoir, du diocèse d'Edmonton ont été ordonnés sous-diacres.

Les ordres mineurs ont été conférés aux Rév. Frères scolastiques Oblats: Salmon, du Manitoba; Forbes et Gaetz d'Edmonton; Désormeau, du Pas; et à M. l'abbé Finnegan, de Prince-Albert.

Mgr Grouard était assisté de Mgr Pilon, vicaire capitulaire du diocèse et du R. P. F. Blanchin, O.M.I. Un grand nombre de parents et d'amis étaient présents. Les instituteurs de l'école séparée ont présenté un calice en or à M. l'abbé Tessier, qui a célébré sa première messe à St Joachim, vendredi matin.

Sympathiques appréciations

Nous remercions de tout cœur tous nos bienveillants confrères de la presse catholique qui ont signalé en termes des plus aimables la dixième année du *Patriote*.

"Qu'il vive prospère! dit l'Action Catholique. *C'est le souhait que, de tout coeur nous formons pour notre excellent confrère catholique et canadien-français si fièrement militant, de Prince-Albert, Sask., le* Patriote de l'Ouest, *qui commence sa dixième année de publication".*

"Nos lecteurs, dit de son côté le Droit, *savent tout le bien que nous pensons de cet excellent et vaillant confrère. Rédigé dans la plus pure doctrine et le meilleur esprit, le* Patriote de l'Ouest *est un journal vivant, qui se lit d'un bout à l'autre, avec intérêt et avec fruit. C'est un vrai type du journal catholique et du bon journal".*

Le témoignage, fort bienveillant que nous apporte la *Liberté*, nous est particulièrement sensible. Il est celui d'un frère d'armes dont la vaillance nous est une constante inspiration. Dans plus d'une campagne qu'il entreprend, l'on reconnaît la maîtrise d'un vrai chef; au désintéressement admirable, qui oublie ses propres mérites pour exalter les plus humbles efforts, non seulement de ses troupes manitobaines, mais de tous les combattants de la cause franco-catholique. Citant l'éloge du *Devoir*, il ajoute:

"Le Patriote *nous est un modèle, mais il nous est aussi un argument, et, disons-le hautement, un magnifique et irréfutable argument de l'impérieuse nécessité de la presse catholique et française au Canada.*

"Voici un cas concret, à notre porte, sous nos yeux.

"Nos frères de la Saskachewan vivent; l'éparpillement de leurs groupes n'a pas été un obstacle à leur organisation; ils ont su se grouper dans tous les domaines de l'activité nationale; domaine de l'éducation, domaine de la langue, domaine économique.

"C'était là une rude tâche, c'était là une tâche impossible sans le Patriote. *Lentement il a pétri et formé la mentalité de la population française de la Saskatchewan; il lui a appris ses besoins et comment les combler, il lui a donné la foi en ses destinées et la volonté irréductible de les accomplir.*

"Nous ne brûlons pas d'encens sous le nez de notre confrère. Frère d'armes, nous avons le droit de lui dire: Tu as bien combattu et tu es l'artisan de la victoire."

Ces puissants encouragements, tous nos amis le comprendront comme nous, doivent stimuler toutes les bonnes volontés à travailler avec encore plus d'ardeur et de générosité, non seulement au progrès du journal, mais à celui de nos organisations franco-catholiques dont le *Patriote* n'est que le fidèle interprète et l'humble serviteur.

50ème anniversaire de naissance de S. G. Mgr Béliveau

"Les élèves du Collège de Saint-Boniface ont lundi dernier, lisons-nous dans le *Manitoba*, présenté leurs hommages à Sa Grandeur Mgr l'Archevêque à l'occasion du 50ème anniversaire de sa naissance.

"Une séance magnifique avait été organisée à cette occasion et des adresses, françaises et anglaises, exprimèrent en termes respectueux à l'ancien élève devenu archevêque, les sentiments de filiale amitié dont sont animés les étudiants actuels pour le premier pasteur du diocèse de Saint-Boniface.

"Les citoyens de Sainte-Boniface qui s'étaient rendus nombreux à cette soirée marquèrent par leurs applaudissements leur pleine appréciation des paroles délicates qui furent dites à cette occasion."

Le *Patriote* s'associe de tout cœur aux hommages de respectueuse et sincère affection adressés en cette occasion au vaillant archevêque de Saint-Boniface, digne successeur des Langevin et des Taché. *Ad multos annos!*

SIMPLES NOTES

Un élève canadien, M. Séraphin Marion, de l'Université d'Ottawa, qui poursuit ses études à Paris, a été classé deuxième sur 50 candidats, à l'examen de la Sorbonne, faculté des lettres à Paris de l'Université de France. Il a obtenu 92½ points sur 125. Le doyen en annonçant le résultat a félicité le jeune candidat "qui vient, a-t-il dit, d'une terre lointaine, d'une race perdue dans l'immensité du continent américain, mais qui, en dépit de difficultés sans nombre, veut demeurer française." Le succès remarquable de M. Marion, qui n'étudie à Paris que depuis quelques mois, est dû pour une bonne part à la formation qu'il a reçue à l'Université bilingue d'Ottawa.

* * *

Le troisième numéro de la nouvelle série de la Revue Nationale, *livraison de mars, est vraiment très bien. De la lecture de ses pages variées et intéressantes, il se dégage une excellente impression d'ensemble, saine et réconfortante. Nous souhaitons que cette revue, dont le prix est très modique à $1 par année, s'installe au plus vite dans tous les foyers canadiens à la place du vulgaire magazine américain, superficiel et insignifiant.*

* * *

M. le chanoine Emile Chartier, secrétaire de l'Université de Montréal, vient de s'embarquer pour la France. Il ouvre à l'Institut Catholique de Paris, un cours d'histoire canadienne. Ce cours, qui commence en avril, durera quelques semaines et a pour sujet: le Canada français, son histoire, sa littérature. M. le chanoine Chartier est un des hommes les mieux qualifiés pour traiter ce sujet et fortifier par là, en nous faisant mieux connaître en Europe, les liens d'amitié qui doivent toujours plus étroitement unir l'ancienne et la Nouvelle France.

* * *

*A la suite d'une énergique campagne de l'*Action Catholique *contre les affiches théâtrales scandaleuses à Québec, le chef de police vient d'adresser à tous les gérants de théâtres de la ville une lettre les avisant que le règlement municipal concernant ces affiches va être appliqué avec rigueur et que toutes les affiches de théâtres devront lui être soumises pour approbation avant d'être exposées. L'*Action Catholique *a bien mérité de tous les honnêtes gens en obtenant cette réforme et tous doivent l'en féliciter. Laissés à eux-mêmes les annonceurs de cinéma n'ont pas de limites dans le dévergondage.*

* * *

Il y a une région de l'Ontario que l'on a vainement tenté de peupler de colons anglais. La tentative a coûté au gouvernement Hearst au-delà de $800,000. Le sous-ministre des terres, M. Grigg, un fanatique orangiste de la plus belle eau, tout en convenant du désastre a eu le cynisme d'ajouter: "Si nous l'avions voulu, toute cette contrée serait peuplée de Canadiens français, mais nous n'en voulons pas!" M. Grigg n'est pas un colonisateur ordinaire! Les Orangistes devraient lui élever une statue.

* * *

Le projet de loi Smith-Towner qui devait donner aux Etats-Unis tout le contrôle de l'éducation a un bureau fédéral a été abandonné, du moins temporairement. On sait que les catholiques des Etats-Unis qui voyaient dans cette mesure une formidable menace contre la liberté de l'enseignement religieux, lui firent une vigoureuse opposition. Tout indique aussi qu'au Canada le mouvement lancé en faveur d'un bureau fédéral d'éducation était apparenté à ce projet de loi Smith-Towner. Souhaitons que l'un et l'autre soient définitivement enterrés.

* * *

Nous avons déjà signalé l'exemple de généreuses souscriptions que nos compatriotes Franco-Américains de la Nouvelle Angleterre ont versées en faveur de leurs oeuvres paroissiales. Voici quelques précisions. De juin 1918 à février 1920, la somme fabuleuse de $1,631,222 a été recueillie pour ces oeuvres par souscriptions volontaires. Vingt-six paroisses ont pris part au mouvement avec des sommes variant de $10,000 à $100,000. Souscrire au-delà de un million six cent mille dollars en moins d'un an et demi pour soutenir des oeuvres, c'est un exemple superbe que les Franco-Américains ont donné là à tous les catholiques.

* * *

Parmi les dons faits à l'Université de Montréal on signale celui de $10,000 fait par les Pères Jésuites pour la fondation d'une chaire d'apologétique catholique dont les cours seraient destinés au public. L'oeuvre est de première opportunité. Faciliter aux catholiques les moyens de mieux s'instruire de la religion pour mieux la défendre, c'est une pressante nécessité.

* * *

La campagne de l'Université de Montréal se prolongera encore quelque temps pour atteindre l'objectif de cinq millions que l'on s'est proposé. Le chiffre des souscriptions dépasse actuellement $4,500,000. C'est certainement un magnifique résultat.

* * *

Une nouvelle campagne de souscriptions vient d'être lancée, en faveur cette fois de l'Université Laval de Québec. Une lettre pastorale de Son Eminence le Cardinal Bégin et des évêques de la province ecclésiastique de Québec, à cet effet, a été lue dans toutes les églises des diocèses de Québec, Chicoutimi, Trois-Rivières, Rimouski. "Il no susemble spécialement nécessaire, dit la lettre pastorale, que les cours dont relèvent les si épineuses questions, religieuses et sociales, de notre époque, élargissent leurs cadres et s'ajustent, autant que possible, à toutes les nécessités du jour, en conformité des principes posés par les Papes et qui seuls offrent aux peuples de solides garanties de justice et de paix. Le monde traverse une crise intellectuelle très grave. Nous ne pourrons y faire face qu'en fortifiant, à la lumière des doctrines de la sainte Eglise catholique, les centres d'enseignement d'où la pensée des maîtres rayonne sur les élèves, et, par eux, sur les esprits qui jouent un rôle éminent dans la société.

Nouveau Feuilleton

Lisez-vous les feuilletons du *Patriote?*... Oui, répondront sans doute un bon nombre de lecteurs, et nous aimons à croire qu'ils peuvent ajouter qu'il n'ont pas tout à fait perdu leur temps en suivant, par exemple *"La Grande Amie"*, de Pierre l'Ermite, *"Le tribunal d'honneur"* du commandant Driant. D'autres peut-être avec une légère pointe de dédain tout à fait justifiable pour les pauvretés que leur servent d'ordinaire les journaux à sensation, vous diront: "Moi, je ne lis jamais les feuilletons!" A ces derniers nous conseillerions la lecture de la charmante nouvelle: *"La nouvelle croisade des enfants"* que nous commençons cette semaine. Elle est d'un maître écrivain, M. Henry Bordeaux, de l'Académie française. Les hommes sérieux, tout aussi bien que les enfants trouveront un intérêt captivant au récit des naïfs exploits d'Annette et de Philibert, les candides héros de la "nouvelle croisade" qui finit par... Mais n'anticipons pas et contentons-nous de dire que l'illustre académicien n'a peut-être jamais rien écrit de plus touchant.

Un projet dangereux

Le gouvernement d'Ottawa cherche à obtenir de Londres le droit d'amender la constitution canadienne pourvu que les provinces y consentent. — Conférence des procureurs provinciaux. — L'opinion du Québec et de la Saskatchewan.

Une question d'une extrême gravité se présente sur laquelle la presse anglaise ne semble guère avoir attiré l'attention de ses lecteurs.

Il ne s'agit rien moins que d'une révolution qui modifierait de fond en comble le régime de la Conférération canadienne.

D'un rapport parlementaire de ces jours derniers nous apprenons par le ministre de la justice, l'hon. M. Doherty, que le gouvernement d'Ottawa poursuit à l'heure actuelle des démarches à Londres pour obtenir le droit d'amender la constitution canadienne.

Il est difficile de savoir où en sont rendues les négociations, mais il semble qu'elles soient déjà passablement avancées et que le gouvernement impérial ait proposé de remettre au gouvernement fédéral le pouvoir d'amender lui-même l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, pourvu que les provinces y consentent.

Le chef de l'opposition, l'hon. M. King, a semblé favorable au projet qui ne paraît pas avoir soulevé à la Chambre la méfiance dont il aurait dû être l'objet.

Si la constitution canadienne est laissée au bon vouloir du fédéral et des provinces, que vont devenir les droits des minorités? Les garanties de nos écoles séparées et des droits du français dans le domaine fédéral ne seront-elles pas à la merci d'une majorité sectaire?

On se souvient que déjà l'an dernier les Orangistes se vantaient qu'ils allaient faire modifier la constitution canadienne. Est-ce là un nouveau gage que leur donne le gouvernement pour se concilier leur appui aux prochaines élections, qui se feraient de nouveau sur une question de fanatisme?

Une dépêche d'Ottawa dit qu'une conférence des procureurs généraux des différentes provinces sera convoquée ce printemps pour étudier la question à fond. Déjà le ministre de la justice s'est mis en relation avec eux, apparemment pour sonder l'opinion.

L'attitude de la province de Québec a été clairement et fermement définie dans un télégramme de l'hon. L. A. Taschereau adressé à un journal de Toronto: "J'admets, dit le procureur général de la province de Québec, que notre constitution devrait être canadienne dans le sens le plus large du mot; mais si le projet d'amendement de l'acte de l'Amérique britannique du Nord permet au parlement de modifier la constitution du Canada de façon à affecter la loi civile, les droits civils et le droit de propriété, l'instruction, la langue, la religion, le pouvoir des provinces d'établir des impôts et les autres pouvoirs détenus exclusivement par les provinces formant la Confédération avant comme pivot la province de Québec, je crois que le changement proposé fait surgir de graves objections. Je doute que la discussion de ces questions épineuses, au parlement, tende à mener vers l'unité, le bien-être et d'assurer le progrès de notre pays, choses qui sont tant désirées par tous les Canadiens."

D'autre part, un journal de Régina, définit comme suit l'attitude de l'hon. M. Martin, premier ministre de la Saskatchewan: "On a attiré l'attention de M. Martin sur une dépêche d'Ottawa disant que le chef libéral avait fait une déclaration à la Chambre "recommandant que le parlement canadien insiste pour obtenir des droits souverains qui permettraient aux Canadiens d'amender leur constitution quand ils le voudraient et de la manière qu'il le voudraient sans avoir recours au Parlement britannique". La dépêche ajoute aussi que le ministre de la justice a discuté la chose avec les procureurs généraux des différentes provinces et que virtuellement toutes les provinces semblent favorables au projet, les seules exceptions mentionnées dans la dépêche n'étant pas considérées comme sérieuses.

"Ceci n'est pas exact en ce qui concerne la Saskatchewan, a déclaré M. Martin. Nous n'avons donné aucun consentement à cette manière de faire. Il y a quelque temps, on a demandé au procureur général (l'hon. M. Turgeon) l'expression de l'opinion du gouvernement et il l'a fait connaître dans une communication adressée à Ottawa. Cette opinion ne va certainement pas aussi loin qu'on le laisse entendre dans cette dépêche."

"Le premier ministre exprima de plus l'opinion que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord avait fonctionné dans le passé à la satisfaction du Canada, et qu'il n'y avait pratiquement rien à gagner à changer la procédure établie pour l'amender, et qu'on aurait à y perdre si l'on enlevait les liens qui rattachent le Canada au parlement de la mère-patrie.

"Si le parlement fédéral obtenait l'autorité d'amender la Constitution à son gré, ajouta-t-il, surtout s'il était autorisé à exercer cette autorité sans consulter d'abord les législatures provinciales, il pourrait facilement s'ensuivre un état de choses qui ferait regretter au pays la disparition de l'influence unifiante exercée par la Constitution, telle qu'elle est actuellement".

Il y a évidemment un grave danger à ce qu'on laisse démolir ainsi le dernier rempart de nos droits.

"Nous avons, remarque l'*Action Catholique*, une partie de notre population qui, tout en ayant toujours à la bouche les mots les plus sonores pour réclamer en faveur de la justice et du droit, oublie d'en faire bénéficier ceux qui vivent à ses côtés. De même que certains révolutionnaires ne comprennent l'égalité que dans l'abaissement, certains Canadiens ne la comprennent que dans la disparition de tout ce qui n'est pas eux-mêmes ou leur manière de voir: Vous serez nos égaux si vous renoncez au français pour devenir anglophones, si vous ne voulez plus vous obstiner à rester catholiques, disent-ils par leurs actes aux pionniers et aux défricheurs de ce pays.

"Nous prétendons qu'il n'est ni prudent ni sage d'enlever les seules barrières qui empêchent ceux-là d'agir à leur guise. Pour tout dire, ils ne sont pas assez Canadiens pour se prononcer en dernier ressort sur des questions d'une importance aussi vitale. S'ils étaient privés de tuteurs, ils deviendraient trop dommageables aux voisins. Jusqu'à ce que se soit créée ici la saine mentalité qui porte au respect des droits de chacun, les minorités canadiennes ont besoin des garanties que représentent pour elles les autorités de Londres.

"Nos hommes d'Etat ont mieux à faire que de se laisser leurrer par le mirage d'indépendance représenté par l'obtention du droit nouveau que certains réclament. Le besoin assez pressant pour attirer toute leur attention n'est pas de ce côté; qu'ils surveillent plutôt les agissements de ceux qui prétendent augmenter nos obligations impériales au-delà de nos ressources, et ils rendront au Canada un service d'une autre importance."

A.-F. AUCLAIR, O.M.I.

Les Evénements

Sept des chefs grévistes de Winnipeg trouvés coupables

Winnipeg.— L'échevin John Queen, William Ivens, W. A. Pritchard, R. J. Johns et George Armstrong, chefs de la grève générale de Winnipeg, l'été dernier, ont été trouvés coupables par la cour d'assise de conspiration séditieuse et de dommage public. R. E. Bray a été trouvé coupable sur le second chef seulement. L'échevin A. A. Heaps a été acquitté.

Des scènes de désordre ont marqué la réception du verdict. Les sentences seront prononcées dans dix jours. On a refusé aux condamnés une libération sous caution en attendant.

Le procès durait depuis plus de deux mois et pendant tout ce temps le jury a été tenu isolé du public.

o

Démobilisation de la marine canadienne

Ottawa.—L'hon. C. C. Ballantyne, ministre de la Marine et des Affaires Navales, a donné ordre de démobilisation à toute l'organisation navale canadienne. Cette démobilisation navale a été commencée immédiatement. La cale-sèche d'Esquimalt et celle d'Halifax seront désorganisées, et les officiers qui les ont sous leurs ordres envoyés ailleurs. Le "Niobe" et le "Rainbow" seront vendus.

L'ordre du ministre de la Marine a causé une grande surprise dans les milieux politiques. Lorsque M. Ballantyne a fait une déclaration à ce sujet aux Communes, une discussion s'est élevée qui promettait d'être longue et animée; mais le président est intervenu, disant que la discussion sur les ordres du jour était contraire aux règlements.

o

Au Conseil Canadien d'Agriculture

Toronto.—Le Conseil Canadien d'Agriculture, qui a tenu son assemblée annuelle à l'hôtel Prince George, a discuté longuement la question des prochaines élections fédérales. Il a été bien entendu que les fermiers organisés de tout le Canada s'efforceraient de renouveler dans l'arène fédérale le triomphe des Fermiers Unis dans l'Ontario, en octobre dernier.

Quatre provinces seulement étaient représentées à la convention: l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba et l'Ontario. Le Nouveau Brunswick a demandé son affiliation et il est entendu que le Québec et la Colombie Anglaise entreront aussi prochainement dans le conseil.

On a discuté la question d'une conférence internationale entre les fermiers organisés du Canada et ceux des Etats-Unis dans le but d'en venir à une meilleure entente.

J. B. Brady, représentant des Fermiers Unis du Québec récemment organisés, a exprimé l'opinion que le Conseil Canadien d'Agriculture fera plus qu'il n'a été accompli jusqu'à présent de toute façon pour créer un esprit de véritable unité entre les différentes races du pays. Les délégués l'ont chaleureusement approuvé.

Le Conseil s'est occupé du projet de nouvelle loi de franchise électorale et l'opinion générale était que l'article 10 de la nouvelle loi nuirait à l'activité politique légitime des fermiers organisés. Cet article stipule qu'aucune compagnie ou association, à moins qu'elle ne soit incorporée pour des fins politiques, ne peut contribuer à un fonds politique. Les délégués étaient d'avis que toute organisation devrait pouvoir contribuer aux fonds politiques, mais que dans tous les cas la source de ces contributions devrait être rendue publique avant l'élection.

Le Conseil a approuvé le principe des crédits ruraux au moyen des organisations coopératives ou autrement.

R. W. E. Burnaby, de Jefferson, Ont., président des Fermiers-Unis de l'Ontario, a été élu président du Conseil d'Agriculture. Roderick McKenzie, de Winnipeg, a été élu vice-président. Le comité exécutif se compose de: G. A. Maharg, Moose Jaw; Peter Wright, Myrtle, Man.; G. W. Chipman et G. E. Rice Jones, Winnipeg.

o

La R. P. à Winnipeg

Winnipeg. — D'après le bill amendant la loi électorale du Manitoba, qui vient d'être distribué aux membres de la Législature, Winnipeg sera représenté à la Chambre provinciale par dix députés. Les circonscriptions actuelles — Nord, Centre et Sud — seront abolies et la ville entière sera traitée comme une seule division électorale. L'élection des députés se fera d'après le principe de la représentation proportionnelle; le système adopté sera le vote unique transférable.

o

Les Fermiers-Unis feront de l'opposition

Les Fermiers Unis d'Ontario ont décidé de faire de l'opposition à l'hon. M. MacKenzie King, chef libéral, aux prochaines élections fédérales. Le candidat oppositionniste sera probablement M. W. R. Burnaby, Président des Fermiers-Unis.

o

L'Ecole Normale de Nicolet est détruite par les flammes

Un incendie a rasé complètement le bel édifice à cinq étages de l'Ecole Normale de Nicolet, inauguré il y a à peine quelques mois. Les 200 élèves de l'établissement se trouvaient heureusement dans la cour de récréation lorsque l'incendie s'est déclaré vers une heure de l'après-midi et il n'y a eu aucune perte de vie. L'institution est sous la direction des Sœurs de l'Assomption avec un personnel d'une cinquantaine de religieuses. Les pertes s'élèvent à $400,000 et ne sont que partiellement couvertes par les assurances.

o

Pas d'aéroplanes pour la police provinciale

Régina.—Une délégation représentant la "Saskatchewan Air Service Association" a rendu visite au premier ministre Martin, elle lui a proposé d'établir un cours d'aéronautique à l'Université de la Saskatchewan et de fournir des aéroplanes à la police provinciale. Elle n'a pas réussi à convaincre M. Martin des avantages que celle-ci en retirerait. Quant à la question de l'établissement d'un cours d'aéronautique à l'Université, elle sera étudiée par le gouvernement.

o

Le calme revient en Allemagne

Les nouvelles du district industriel de Ruhr et des provinces rhénanes en particulier permettent de croire que l'ordre sera graduellement restauré dans ces régions.

Devant l'opposition unanime du parti démocratique social, le cabinet Bauer a démissionné. Le ministre des affaires étrangères Hermann Mueller, a consenti à former un nouveau cabinet.

o

Barthou attaque Lloyd George

Paris.—Louis Barthou, l'ancien premier ministre, en discutant à la Chambre la politique étrangère de la France, s'est livré à une assez rude attaque contre Lloyd George.

Le premier ministre anglais, a-t-il déclaré, était d'accord avec les Alliés au sujet de l'envoi de notes sévères à l'Allemagne et il a bénéficié au point de vue politique, en Angleterre, d'un programme vigoureux à l'égard de l'Allemagne. Cependant "quand ces notes sévères étaient envoyées à l'Allemagne, elles portaient les signature de Clemenceau ou de Millerand mais quand on accordait des concessions à l'Allemagne, les notes étaient signées Lloyd George. Ainsi la France reste seule en face de l'Allemagne comme le pays contre lequel celle-ci doit préparer sa revanche."

o

Une armée de 300,000 hommes pour les Etats-Unis

Washington.—La Chambre des députés a approuvé la formation et le maintien d'une armée de 299,000 hommes et 17,800 officiers, en temps de paix.

Le résultat du vote fut de 246 à 92. La mesure ira devant le Sénat prochainement.

o

Le secret du masque contre les gaz asphyxiants

Le gouvernement belge a accordé une allocation à deux femmes belges, Madame Clément et à sa sœur Marie d'Have, ainsi qu'à leur père Théophile d'Have qui ont révélé au gouvernement belge le secret du premier masque allemand contre le gaz asphyxiant.

M. d'Have a réussi à envoyer sa fille au Havre, alors quartiers-généraux belges, avec les détails du masque cachés dans ses habits. Elle se rendit d'abord en Hollande où elle fut recherchée pendant plusieurs heures sans résultat. De là elle se rendit au Havre. Son père, afin d'éviter les soupçons, feignit d'être pro-allemand. Cette tactique cependant lui attira l'inimitié de ses compatriotes et cela à un tel point que le jour de l'armistice ses voisins ont tenté d'incendier sa maison. Il en fut tellement affecté qu'il mourut peu après d'une maladie de cœur.

o

Pour rendre les grèves moins fréquentes

Paris.—Le gouvernement a soumis à la Chambre des députés un projet tendant au règlement à l'amiable de tous les conflits ouvriers. Tout en ne refusant pas aux travailleurs le droit de se mettre en grève, le gouvernement exige qu'avant la cessation du travail, tous les moyens de conciliation aient été épuisés.

Ce projet impose l'arbitrage obligatoire à toutes les industries dont la suspension d'activité affecterait la vie économique du pays.

o

Un portrait de Caillaux

M. Latzarus raconte l'anecdote suivante sur M. Caillaux dans le *Gaulois*:

"A cinquante ans, il a l'air encore, Maurice Barrès l'a noté, 'd'un homme élégant, quasi d'un jeune aristocrate, avec quelque chose d'extravagant.'

Faveur que la nature accorde souvent aux nerveux, de conserver jusqu'aux extrêmes limites de l'âge mûr les apparences de la jeunesse. Ministre de Waldeck-Rousseau, M. Caillaux était tel que le plus grand chroniqueur de ce temps put le voir à la veille de la guerre. Déjà, lorsqu'il apparaît dans la politique, il ne lui reste plus que quelques cheveux sur les tempes et quelques-uns aussi à la nuque. Déjà il est d'une nervosité extraordinaire et qui lui interdit l'immobilité. Il a besoin de remuer la tête, les pieds, les mains, de tirer sa moustache, d'allumer une cigarette, de la jeter aussitôt, de sauter brusquement sur ses pieds, de se mordre les lèvres, d'approuver ou de blâmer à demi-voix ceux qui parlent, et de siffloter, de chantonner, même de crier à tue-tête, s'il se trouve seul. Au ministère, les huissiers et les attachés l'ont surnommé la "Sirène", parce que de temps à autre, le matin, travaillant dans son grand cabinet, il pousse des hululements prolongés.

Un jour, il veut aller prendre le train à la gare Montparnasse. Sa voiture n'est pas là, il fait chercher un fiacre. On n'en trouve qu'un, et il y monte. C'est une vieille guimbarde, traînée par un vieux cheval, que le cocher, vieux aussi, et philosophe, n'a aucune envie de faire courir. M. Caillaux sur sa banquette, trépigne d'impatience, serre les poings, crie, tressaute, et enfin mène un vacarme qui fait se retourner les passants. A la fin, le vieux cocher, que les clients ne sauraient plus troubler, se penche légèrement vers celui-là, la lèvre goguenarde:

—Dites! si vous êtes malade, il y a des maisons de santé!"

L'Hebdo -- Information

POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

(Correspondance d'Ottawa)

A propos de la ratification du traité de paix avec la Bulgarie. — Ce qu'il en coûte au Canada d'être membre de la Ligue des Nations. — "La liberté comme en Bulgarie".

Mardi soir, le seize courant, dans les couloirs du Parlement, quelques jeunes journalistes des deux races s'en revenaient de la séance en affectant une joie bruyante et patriotique: "Hourra! Nous sommes en paix avec la Bulgarie!" Ce qui était une façon originale d'apprendre aux autres que la Chambre venait de ratifier, sans vote, le traité de paix entre les Alliés et ce pays lointain, traité auquel nous avons été représentés par M. George Perley, ancien député d'Argenteuil, devenu commissaire du Canada à Londres. Selon le docteur Béland, il y a tout lieu de croire que M. Perley n'a vu là-dedans qu'une promenade agréable à Neuilly, où a eu lieu la formalité des signatures, et qu'il ne s'est même pas donné la peine de prendre connaissance de l'important document auquel il venait attacher la responsabilité du Canada.

C'est un point de vue auquel s'est rallié un unioniste-impérialiste avéré, M. Cockshutt, le grand fabricant de machines aratoires de Brantford, Ontario. "C'est bien joli de jouer à la grande nation et au pouvoir souverain, a-t-il dit en Chambre, mais il importe de se demander combien il nous en coûtera pour nous acquitter des devoirs correspondants. Je ne suis pas de ceux qui croient qu'il n'y aura plus de guerres, et le fait est qu'il s'en poursuit encore actuellement plusieurs. On vient de nous dire que nous ne participons pas, par exemple, à celle qui a cours en Turquie; mais qui nous dit que demain nous n'aurons pas à intervenir en quelque autre partie du monde? Car telle est l'obligation à laquelle nous avons souscrit, et qu'on essaie de dissimuler sous de pompeuses allusions au soi-disant progrès que nous avons accompli. Je trouve que nous nous y sommes mal pris, dans notre participation aux négociations de paix; nous ne devions pas y prendre part comme nation séparée, mais comme simples membres de l'Empire britannique. C'est ainsi que nous avons toujours figuré dans le passé: partie de l'Empire et non pas nation individuelle. En agissant autrement nous avons mis en péril la cohésion de l'Empire, et ce n'est pas moi qui parle ainsi, c'est le lauréat du prix de cent guinées offert à Londres au meilleur travail sur la Société des nations, M. Heber Hart. Si l'on n'avait pas eu, dit-il, l'intention de saper l'intégrité de l'Union britannique, les hommes d'Etat des Dominions n'auraient reçu accès à la conférence qu'à titre de représentants de l'ensemble, de l'Empire. De plus, il eût fallu réserver à ce dernier le soin de régler les difficultés pouvant s'élever entre ses parties constituantes, et ne pas les confier à l'intervention de la Ligue elle-même."

"En d'autres termes, continue M. Cockshutt, il valait mieux garder au sein de l'Empire les dissensions qui peuvent s'y élever, les régler en famille comme par le passé, que de les soumettre à la publicité universelle et à la décision de l'assemblage divers composant les délégués de la Ligue. L'influence de l'Empire n'en aurait été que plus grande. Tandis que s'il faut en croire les hérauts de notre nouvelle dignité, nous allons dorénavant marcher par nous-même et ne plus subir de tutelle humiliante. Cela me fait penser à un jeune homme de 21 ans qui vient prendre congé de son père et lui annoncer que dorénavant il veut vivre sa vie à sa guise et comme il lui plaira. Le père le laisse faire, mais sait bien qu'au premier accident, il faudra qu'il intervienne pour payer les dettes et réparer les dommages. Que faisons-nous d'autre au Canada, aujourd'hui? Nous crions sur les toits que nous sommes devenus toute une nation, égale sous tous rapports aux 42 pays signataires du Traité de paix. Oui si l'on veut, mais égal en droit veut dire égal en obligations. Sommes-nous vraiment prêts à assumer toutes celles qui découlent de nos prétentions? Jusqu'à présent, il nous a toujours été loisible de nous abstenir des guerres de l'Empire, et le plus souvent nous n'y avons pas pris part. Je suis fier de ce que nous avons fait dans la dernière, mais serons-nous bien disposés à mettre bas nos instruments de labeur pacifique pour reprendre le fusil à chaque conflit qui pourra s'élever en Arabie, en Mésopotamie, en Palestine ou dans les Balkans? Et si nous ne le faisons pas, il faudra qu'un autre le fasse pour nous, mais à nos frais et c'est ce que nous ne pouvons ignorer. En signant ce traité, nous faisons l'abandon de notre indépendance entre les mains de la Société des nations, qui pourra nous dire à chaque instant: "Vous allez fournir cent mille hommes, dix vaisseaux de guerre et cinquante ou soixante aéroplanes armés". Voilà la contingence à laquelle nous souscrivons; que faisons-nous pour nous y préparer? C'est ce que je voudrais savoir du gouvernement, ainsi que du chef de l'opposition, si fier lui aussi de notre prétendu status nouveau. Avons-nous l'intention de préparer et maintenir à la disposition de la Ligue l'armée, la flotte et les avions qui peuvent être nécessaires à l'accomplissement de nos engagements?

* * *

M. Fielding, ancien ministre des Finances de l'administration Laurier, partage assez cette opinion; à laquelle il a apporté quelques arguments personnels. "Il n'y a pas encore de guerre nouvelle, dit-il, et cependant nous avons déboursé $65,000 depuis un an pour nos dépenses de participation à la Ligue. C'est déjà trop cher pour le profit que nous retirerons de cette ridicule mascarade de notre part, que de jouer à la puissance indépendante et souveraine; aucune autorité constitutionnelle reconnue ne saurait approuver la prétention que le Traité de paix avec l'Allemagne devait être ratifié au Canada pour avoir force de loi. Sir Robert Borden lui-même n'a pas pu l'affirmer lorsqu'on lui a posé la question l'an dernier. Il s'est contenté de dire: "Le gouvernement vous le demande, et si vous refusez, nous allons démissionner." C'était une façon d'admettre que cette histoire de status national nouveau n'est qu'une farce d'un bout à l'autre. Voyez-vous sir George Perley donnant distraitement sa signature à un parchemin définissant les frontières d'une demi-douzaine de contrées balkaniques? Toute l'affaire est ridicule, monsieur l'Orateur."

M. Fielding est en cela d'accord avec le bon sens, ainsi qu'avec M. Cockshutt, mais les autres lieutenants libéraux ont pris une attitude moins tranchée. Leur chef, M. Mackenzie King, dans un discours, qui a passé tout près de mériter le compliment de magistral, a pris l'attitude suivante: "Il est vrai que le Canada est devenu une grande nation, libre et autonome, mais ce n'est pas à sir Robert Borden que revient le mérite de ce grand bienfait, c'est à sir Wilfrid Laurier, qui a réclamé pour nous ce status dès avant la Conférence impériale de 1897." C'était admettre le principe posé à son de trompe par les unionistes, M. Rowell en tête, tout en réclamant la gloire (?) pour sir Wilfrid Laurier. Mais M. King, pas plus que M. Rowell, ne paraît se préoccuper de ce qu'il en coûtera au pays et au peuple pour remplir les engagements si pompeusement souscrits par des hommes publics imprudents et irréfléchis, qu'emporte la vanité impérialiste.

Le docteur Henri Béland, de la Beauce, a pris part à la discussion, et nous devons dire que la forme soignée de son discours mérite une mention toute particulière; l'ancien prisonnier des Allemands est véritablement un charmeur d'auditoires, par l'agrément général de sa parole, ce qui ne veut pas dire que la dialectique soit toujours chez lui minutieuse et étayée comme chez certains autres parlementaires. Mais cette fois-là il a ajouté à ses considérations d'ordre diplomatique de judicieux rapprochements avec la situation canadienne, sur lesquels nous reviendrons un peu plus loin. Son point de vue, c'est que le Canada est certainement en progrès, comme il l'a toujours été, mais qu'il ne s'est pas produit de révolution fondamentale dans son status international. "Il suffit de voyager quelque peu en Europe, dit-il, pour constater à quel point le Canada n'est pas considéré comme nation indépendante et souveraine et égale en tout à la Grande-Bretagne, ainsi qu'on voudrait nous le faire croire ici au Parlement." Et il n'en vaut que mieux, continue M. Béland, car si nous sommes en tout égaux à l'Angleterre, qui peut nous empêcher de différer d'opinion avec elle sur quelque question d'Empire, et de nous isoler par conséquent de celui-ci, ce qui créerait une délicate situation? Si l'Australie, ou l'Afrique-sud, ou le Canada, sont parfaits égaux entre eux et avec la mère-patrie, il est à craindre que la désunion et la désintégration ne surgissent trop facilement. Plutôt convient-il de rester dans le statu quo, chacun conservant son autonomie tout en restant relié à l'Empire par les liens constitutionnels actuels. Nous ne voulons ni de l'indépendance, ni de la centralisation impériale, mais d'un juste milieu équitable et conforme au passé". Telle est la substance, sinon la forme exacte, de cette partie du discours de M. Béland. Il l'a terminé par une allusion aux garanties que contient le traité en faveur des minorités de race et de religion que contient la Bulgarie. L'article 53 dit par exemple: "Tous les Bulgares seront égaux devant la loi et jouiront de droits civils et religieux égaux, sans acception de différences de langue ou de religion." Une autre clause pourvoit à ce que l'instruction soit donnée DANS LEUR PROPRE LANGUE aux enfants des minorités, et celles-ci jouiront de tous les subsides accordés à la majorité. Comme on voit, c'est l'inverse exact de ce qui se passe au Canada au détriment de la minorité française, et comme l'écrivait le lendemain M. Omer Héroux, les choses en sont à ce point que nous pourrions réclamer "la liberté, comme en Bulgarie." Nous garantissons à de lointaines nations une justice qui nous est refusée à nous-mêmes dans le pays de nos pères. Jamais contradiction ne fut plus flagrante, ni injustice plus irréfutablement démontrée. Le vote donné en faveur du traité bulgare par les députés canadiens les met en contradiction directe avec eux-mêmes, si l'on se réfère à la résolution Lapointe de 1916, en faveur de l'égalité des langues dans la province d'Ontario. Sur la même question, ils auront dit "Non", au Canada, et "Oui" en Bulgarie. Et telle est la logique du fanatisme intensifié par l'ignorance.

* * *

Telle a été la substance générale du débat relatif au traité bulgare dont le gouvernement a voulu faire surtout une approbation de son attitude vis-à-vis les Etats-Unis qui prétendent que nous n'avons pas d'affaire à figurer dans la Société des Nations comme entité distincte, puisque nous y sommes déjà comme partie de l'Empire britannique. M. Rowell a pris soin d'incarner en sa personne cette "revendication" de la dignité nationale, et il fulmine depuis des semaines contre les réserves apportées au Traité avec l'Allemagne par certains sénateurs américains. "Nous allons maintenir notre position et protester avec énergie", a répété énergiquement le président du Conseil privé, dont la protestation se limitait le lendemain à des communications... avec Londres. Nous sommes une nation libre et indépendante, mais...

La session se traîne littéralement, surtout depuis la fin du débat sur l'adresse. On n'a peut-être jamais vu le Parlement si calme et d'humeur si accommodante. A part la petite explosion de fanatisme causée par la publication de la circulaire orangiste mentionnée au long dans le discours de M. Charles Murphy, on a échangé sans conviction des aménités parfois aigres-douces, parfois empreintes d'un paternalisme suspect, comme lorsque sir George Foster a fait état des relations amicales entre lui et M. Jacques Bureau, qui est un peu l'ami de tout le monde grâce à d'indiscutables qualités de cœur, pour recommander l'oubli des personnalités et l'adoucissement du langage parlementaire en toute occasion, étant donné qu'en fin de compte nous sommes tous frères et qu'il y a bien peu de différence entre un parti et l'autre.

Il faut bien admettre, en effet, que par le temps qui court, il est difficile d'établir la différence exacte qui sépare les deux principaux partis politiques, qui contiennent tous deux des partisans de la même politique fiscale que certains de leurs adversaires d'en face; c'est surtout la question fiscale qui domine aujourd'hui la situation: or il est des protectionnistes modérés dans les deux camps, tandis que les Tories le sont à un plus haut degré, qui n'est cependant pas défini clairement, et que les Fermiers le sont moins ou pas du tout, ce qui n'est pas défini non plus. Il faudra que le peuple y passe pour séparer l'ivraie du bon grain... s'il en trouve. Mais les apparences d'élections générales sont beaucoup moins accentuées qu'aux premiers jours de la session.

La semaine prochaine, on attend les estimés de dépenses prévues dans les divers ministères, ainsi que le commencement de l'étude de la nouvelle loi électorale.

LE VIEUX PORTIER.

Le Manitoba aura des élections cet été

Winnipeg.—Avant de proroger la cinquième et dernière session de la quinzième législature du Manitoba, le premier ministre Norris a annoncé que les élections générales provinciales auraient lieu avant la moisson.

On ne refuse jamais à notre bureau d'administration des abonnements et des commandes pour impressions. A l'occasion de la 10ème année du "Patriote" allons-y de bon coeur.

ADMINISTRATION
"Patriote de l'Ouest"
Prince-Albert.

ABONNEZ-VOUS AU "PATRIOTE DE L'OUEST" $2.00 PAR AN

Action féminine

Une Ligue se forme à Ottawa contre les modes immodestes

Une œuvre qui vient à son heure est bien celle qui vient de se fonder à Ottawa sous le nom de *"Ligue de Notre-Dame du Rosaire contre les modes immodestes.*

Fondée sous le patronage de S. G. Mgr Gauthier, archevêque d'Ottawa, la Ligue a été organisée à la suite d'une retraite prêchée à la cathédrale et compte déjà au-delà de 800 adhérentes parmi les dames de la capitale.

Cette Ligue a été établie pour répondre au désir de Notre Saint Père le Pape Benoît XV qui disait aux membres de l'Union féminine catholique, le 21 octobre dernier.

"Nous savons d'une part que certaines façons de se vêtir, entrées aujourd'hui en usage parmi les femmes, sont dommageables au bien de la Société, parce qu'elles provoquent au mal; d'autre part, c'est pour nous un sujet d'étonnement et de stupeur de voir que l'on propage le venin, et l'on semble en ignorer l'action malfaisante...

"Les femmes doivent manifester leur vertu dans leur façon de se vêtir... Elles donneront le bon exemple non seulement à l'intérieur de leur maison, mais aussi dans les rues et les places publiques...

"Nous voudrions que les femmes établissent entre elles une Ligue pour combattre les modes indécentes, pour ce qui les concerne d'abord et de plus, chez toutes les personnes et toutes les familles que leur influence peut atteindre..."

Selon le désir du Saint Père, la Ligue de Notre-Dame du Rosaire a pour but de grouper les jeunes filles et les femmes chrétiennes qui veulent lutter par l'exemple et la propagande contre les modes immodestes.

Les Ligueuses s'engagent à présenter dans leur toilette un modèle d'élégance et de modestie chrétienne. Elles suivront cette règle partout: dans la famille et dans la rue, dans les ateliers, les usines, les magasins et les bureaux, dans les salons, les réunions, dîners, etc... mais surtout à l'église, parce que partout et toujours elles se rappelleront qu'elles doivent respect à Dieu qui habite en elles par sa grâce, et respect au prochain, qu'elles ont mission d'édifier et de charmer et non de troubler et de scandaliser.

Les Ligueuses se rappellent que la tradition constante de l'Eglise exige que les femmes et les jeunes filles chrétiennes soient vêtues de robes suffisamment longues, montantes et complètement fermées.

Les Ligueuses s'efforceront d'exercer autour d'elles une influence heureuse, particulièrement dans les œuvres féminines catholiques, écoles, patronages, foyers, congrégations, chœurs de chanteuses, dames de charité, syndicats, mutualités, fédérations et ligues patriotiques.

Les Ligueuses sont invitées à porter ostensiblement une petite croix, — or, argent, métal, — en souvenir de Jésus Crucifié.

—o—

Nos richesses agricoles

Le Bureau Fédéral de la Statistique publie son rapport annuel sur les exploitations agricoles, qui comporte une estimation: (1) de la valeur moyenne des terres en exploitation. (2) des salaires et gages de la main-dœuvre agricole et (3) de la valeur du bétail et de la laine. Ces évaluations ont été puisées dans les rapports des nombreux correspondants agricoles que possède le Bureau Fédéral de la Statistique dans toutes les parties du Canada.

Valeur moyenne des terres en exploitation

Il résulte de l'ensemble des informations recueillies que la valeur moyenne pour la totalité du Canada des terres formant partie d'une exploitation, défrichées ou non, y compris les maisons d'habitation et bâtiments d'exploitation, est de $52 par acre, au lieu de $46 l'an dernier, $44 en 1917, $41 en 1916, $40 en 1915, et $38 en 1914 et en 1910. Ce chiffre dénote un accroissement de valeur de $14 ou 38.8 pour cent en cinq ans. Par provinces, la valeur la plus élevée soit $174 se trouve en Colombie Britannique, où on l'estimait $149 en 1917 et 1918. Ontario, avec une valeur moyenne de $56 par acre et Québec, dont la moyenne atteint $72, se placent au-dessus de la moyenne pour l'ensemble du pays. L'année passée ce prix était de $57 pour les deux provinces. Dans l'Ile du Prince-Edouard, on constate une augmentation considérable, la valeur moyenne qui était de $44 était montée à 51. En Nouvelle-Ecosse la valeur moyenne passe de $36 en 1918 à $41 en 1919. Le Nouveau-Brunswick évaluait ses fermes à $19 l'acre en 1910, à $29 en 1916 et 1917, à $35 en 1918 et à $32 en 1919. Au Manitoba, où l'on constatait une fluctuation entre $29 en 1910 et $32 en 1918, la terre vaut $35 l'acre en 1919. En Saskatchewan, l'évaluation de cette année atteint $32, au lieu de $29 en 1918 et $24 en 1914. Enfin l'Alberta a vu monter la valeur de ses exploitations agricoles de $21 l'acre en 1914 à $27 en 1917 et $29 en 1919.

Salaires moyens de la main-d'œuvre agricole

Comparés à ceux de l'année précédente, les salaires et gages payés à la main-d'œuvre agricole en 1919 présentent une hausse considérable. Pour l'ensemble du Canada les salaires mensuels des ouvriers agricoles durant les mois d'été, pension comprise, se sont élevés à $78 pour les hommes et à $43 pour les femmes: la nourriture et le logement, qu'on estime à $24 par mois pour les hommes et à $19 pour les femmes, sont compris dans ces chiffres. En 1918, les salaires masculins pendant les mois d'été, avaient été de $70, y compris $21 de pension. Les serviteurs engagés à l'année ont reçu, en moyenne, le coût de la pension y compris, savoir: les hommes $764 en 1919 au lieu de $617 en 1917 et $323 en 1914: les femmes $465 en 1919 au lieu de $415 en 1918 et $189 en 1914, soit une augmentation annuelle moyenne de plus de 136 pour cent pour les hommes et de 146 pour cent pour les femmes, entre 1914 et 1919. Par provinces, la moyenne des salaires mensuels, pour les deux sexes, pension comprise, durant la saison d'été, s'établit ainsi qu'il suit, par ordre de valeur, pour 1919: Colombie Britannique $96 et $61; Alberta $95 et $58; Saskatchewan $94 et $55: Manitoba $89 et $52; Nouveau-Brunswick $69 et $34; Ile du Prince-Edouard $51 et $28. L'ordre des provinces était le même en 1918 en ce qui regarde les salaires masculins, la Colombie Britannique tenant la tête pour les deux sexes, et l'Ile du Prince-Edouard fermant la liste. Si l'on considère les gains nets de la main-d'œuvre agricole pendant les mois d'été, on voit que les servantes ont reçu les gages les plus élevés en Colombie Britannique soit $57, puis dans l'Alberta avec $34, les autres provinces se placent ensuite ainsi qu'il suit: Saskatchewan et Manitoba $32, Ontario et Québec $22, Nouveau-Brunswick $20: Nouvelle-Ecosse $18 et Ile du Prince-Edouard $15; quant aux hommes, les salaires effectivement reçu par eux ont été les plus élevés en Alberta avec $67 par mois et en Saskatchewan avec $66; puis viennent Colombie Britannique $65, Manitoba $63, Nouveau-Brunswick $56, Québec $53, Ontario $48, Nouvelle-Ecosse $47 et Ile du Prince-Edouard $33.

Valeur du bétail et de la laine

La décroissance des prix des chevaux s'est encore accentuée en 1919; au contraire, la valeur des vaches laitières continue sa marche ascendante; en ce qui concerne les autres bêtes à cornes, les moutons et les porcs, les prix sont restés stationnaires ou ont baissé légèrement. Pour l'ensemble du Dominion, la valeur moyenne des poulains ou pouliches au-dessous d'un an est de $55 contre $56 en 1918 et $57 en 1917; pour les poulains et pouliches de un à trois ans, la valeur moyenne de ces animaux est de $108 au lieu de $112 en 1918 et $116 l'année précédente; quant aux chevaux de travail, leur prix est sensiblement le même qu'en 1918 ($261 et $162). La hausse constante des produits laitiers a sa répercussion sur la valeur des vaches laitières que l'on place à $92 par tête en 1919, au lieu de $87 en 1918, $62 en 1915 et $42 en 1910. Les jeunes bêtes à cornes de moins d'un an valaient $25, c'est-à-dire le même prix qu'en 1918; les génisses et bouvillons de trois ans et plus, qui se payaient $88 en 1918, ne valaient plus que $83 en 1919. Les moutons valent en moyenne $15 au lieu de $16 en 1918. Les porcs sont évalués à $26 contre $25 en 1918. Le cours de la laine est tombé à 55 cents au lieu de 63 cents la livre, non lavée et à 70 cents au lieu de 80 cents, dessuintée. Il avait été demandé aux correspondants de s'assurer, aussi exactement que possible, de la valeur moyenne, par tête, de chacun des animaux de ferme et, pour déterminer la valeur totale du cheptel, on a multiplié cette estimation par le nombre d'animaux, tel qu'établi en juin 1919. Voici les résultats ainsi obtenus pour tout le Canada, les chiffres de 1918 étant donnés entre parenthèses. Chevaux $435,070,000 ($459,155,000); vaches laitières $327,814,000 ($307,244,000); autres bêtes à cornes $381.007,000 ($298.814.000); toutes bêtes à cornes $708,821,000 ($706,058,000); moutons $50.402,000($48.802,000); porcs $102,309.000 (112,751,000). La valeur totale de notre cheptel serait donc $1,296,602,000 contre $1.326,766,000 en 1918 et $1.102,261.000 en 1917.

En juin dernier, on évaluait ainsi qu'il suit la quantité des animaux de ferme: chevaux 3,667,369; vaches laitières 3,548.437; autres bêtes à cornes 6,536, 574; moutons 3,421, 958 et porcs 4,040,070.

—o—

Ce n'est pas un Orangiste celui-là!

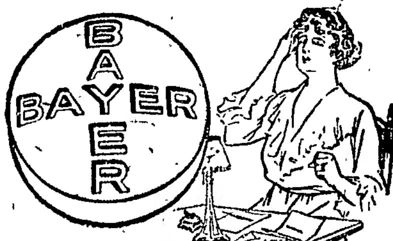
Sir Mortimer Davis, président de la "Imperial Tobacco Co." a remis au nom de sa compagnie, la somme de $10,000 au comité de souscription de l'Université de Montréal. En remettant son chèque, sir Mortimer Davis a rendu un bel hommage à la race canadienne-française et à l'Eglise catholique. Il a su, également démontrer l'importance de l'Université de Montréal. Ceci nous compense en somme pour les injures que les orangistes déversent continuellement contre tout ce qui est français et catholique. Voici ses paroles textuelles:

"Je suis heureux de vous remettre cette souscription pour deux raisons principales: d'abord, parce que l'œuvre de l'Université de Montréal est une œuvre éminemment nationale et qu'il y va de l'honneur et de l'intérêt de tous les vrais Canadiens, sans distinction de race ni de religion, d'édifier un temple de l'éducation qui soit à la hauteur des aspirations du peuple canadien. En second lieu, en souscrivant en faveur d'une Université Catholique nous avons le sentiment que nous acquittons un peu une dette de reconnaissance. L'expérience acquise au cours de ces dernières années m'a démontré que nulle part ailleurs que dans la province de Québec, l'on rencontre une population plus respectueuse des lois et de la liberté d'autrui. Le peuple canadien-français est un peuple paisible et amoureux de l'ordre; il ne s'emballe pas et ne se laisse pas séduire par les théories subversives du socialisme et du radicalisme. Voilà pourquoi les capitalistes ne craignent pas de placer dans les diverses industries de fortes sommes, car ils savent qu'ils sont protégés par une force morale plus forte que tout. Cette force morale, c'est l'influence de l'Eglise Catholique et de son admirable clergé. Je souhaite donc que votre campagne en faveur de l'Université de Montréal obtienne plein succès, et que cette Université atteigne le sommet qu'elle vise."

—o—

ABONNEZ-VOUS AU "PATRIOTE DE L'OUEST" $2.00 PAR ANNEE

—o—





NOUVELLES DE PARTOUT

REGINA.—Une épidémie de rougeole sévit en ce moment parmi les écoliers de la ville. La maladie est d'un caractère plutôt bénin, mais l'on s'efforce néanmoins de tenir les cas isolés.

—On signale l'apparition d'essaims de sauterelles sur les terres élevées du sud-est de la Saskatchewan et dans le voisinage de Dislep. Le département de l'agriculture fait une enquête et insiste pour une action immédiate de la part des fermiers et des municipalités.

—D'après les chiffres officiels, il vient actuellement dans la Saskatchewan plus de colons des Etats-Unis qu'à aucun autre moment depuis la déclaration de la guerre.

—Le coût de la main-d'œuvre agricole augmente, comme tout le reste. Avec l'arrivée du printemps, les fermiers paient de $80 à $90 par mois, pour un engagement de huit mois. On pense qu'il sera difficile, même à ces prix, de trouver toute la main-d'œuvre requise.

—On commencera à semer vers la fin de la semaine entre Assiniboia et Shaunavon.

WILLOW BUNCH, Sask.—La municipalité de Willow Bunch a 150 métis qu'elle voudrait trouver à placer quelque part: elle se propose de les envoyer dans le district du Lac Montréal. Les autorités fédérales ont consenti à accorder le transport gratuit aux métis désireux d'aller s'établir au nord.

SWIFT CURRENT, Sask.—Un certain nombre de Mennonites récemment condamnés pour violation de la loi d'assistance scolaire déclarent que leurs compatriotes du district sont sur le point d'émigrer dans l'état d'Alabama, aux Etats-Unis, où ils ont obtenu des concessions au point de vue de leurs propres écoles.

EDMONTON.—Les maires des quatre plus grandes villes de l'Alberta—Edmonton, Calgary, Lethbridge et Medecine Hat—se sont réunis à Edmonton vendredi. Ils ont protesté contre l'augmentation de la taxe du revenu supplémentaire projetée par le gouvernement et contre la réduction des pouvoirs de la police des villes.

WINNIPEG.—M. l'abbé John J. Blair, chancelier et vicaire-général de l'archidiocèse de Winnipeg, vient d'être créé prélat domestique, par sa Sainteté Benoît XV. Le Dr John-K. Barrett a été fait chevalier commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand.

ST-BONIFACE.—Le R. P. Dandurand, O.M.I. est entré le 23 mars dans sa 102ème année. Il est encore assez bien portant. Nos meilleurs vœux à ce vénérable et admirable vieillard, doyen des prêtres du monde et premier Oblat canadien!

DAWSON, Yukon.—D'après les rapports de la gendarmerie à cheval, les indigènes de la région arctique de la Rivière Rouge sont menacés de mourir de faim par suite de la disette de gros gibier cet hiver. Des secours ont été envoyés à Fort McPherson.

JUNEAU, Alaska.—L'influenza s'est déclarée parmi les habitants de l'Alaska.

VICTORIA, C. A.—La Colombie-Britannique a perdu son plus vieux citoyen dans la personne de M. William Cook qui est mort à l'âge de 102 ans.

OTTAWA.—L'hon. J. A. Calder, ministre de l'immigration et de la colonisation, a souffert de l'influenza et a été menacé de pneumonie. Son état s'est bien amélioré, mais il devra probablement aller passer quelques semaines de repos dans le sud.

MONTREAL.—L'incendie de l'entrepôt de la brasserie Molson a causé pour plus d'un million de dégâts.

—o—

La fécondité surnaturelle du sacrifice

D'une lettre d'un missionnaire apostolique au Japon, le P. Urbain Marie, qui remercie M. Henri Bourassa de son ouvrage "Le Canada apostolique", nous relevons ce passage:

"Il est donc bien indubitable—vous l'avez démontré — que plus on se sacrifie pour les âmes, plus Dieu nous bénit, plus les communautés religieuses envoient de missionnaires plus elles se multiplient rapidement. Pareillement, plus les chrétiens font l'aumône pour venir en aide aux missionnaires, plus ils se voient favorisés non seulement de biens spirituels, mais même de biens temporels. Si, au contraire, ils se montrent difficiles, aussitôt le bon Dieu les abandonne à leur petit bonheur. Dès lors, ces gens qui n'ont plus comme toute ressource, qu'une prudence humaine, se voient en proie à toutes les inquiétudes et à tous les soucis pour conserver et augmenter leurs richesses. Quant à la religion, peu à peu, elle passe à la marge de leur vie: aussi risquent-ils fort de passer eux-mêmes un jour en marge du ciel, pour le moins."

Les prédécesseurs du maréchal Foch à l'Académie

L'Institut ayant été réorganisé le 28 janvier 1803, après la tourmente révolutionnaire, ce n'est qu'à partir de cette date qu'on en peut dresser la liste exacte.

Ce fut d'abord Lacuée (1803-1841), deux fois ministre de la guerre par intérim, en 1792, et ministre de l'administration de l'armée de 1810 à 1813;

Puis Alexis de Tocqueville (1841-1850), historien et homme d'Etat, ministre des affaires étrangères en 1849;

Le P. Lacordaire (1860-1861), le grand orateur chrétien;

Le duc de Broglie (1862-1901), ministre du maréchal de Mac-Mahon, notamment au Seize-Mai. Après cette tentative malheureuse, il se retira de la politique et se consacra aux études historiques sur le XVIIIe siècle. Son successeur fut le marquis de Vogüé (1901-1916), ambassadeur à Constantinople et à Vienne de 1871 à 1879, auteur d'un ouvrage remarquable sur le maréchal de Villars.

—o—

La nouvelle loi électorale de l'Ontario renferme du nouveau

Toronto.—Le premier ministre Drury a présenté devant la Législature une nouvelle loi électorale. L'une des particularités du bill est qu'il prévoit une période de dix jours entre le jour de la nomination et celui de l'élection, au lieu des huit jours que comporte la loi actuelle. Les lettres de convocation doivent être émises pas moins de seize jours et pas plus de vingt jours avant la nomination. Le bill fixe une date précise et définie pour les élections générales provinciales, ce qui est nouveau. La nomination aura lieu le second jeudi d'octobre et l'élection le second lundi après.

—o—

Habiles défenseurs d'une mauvaise cause

Dans le débat public donné dimanche dernier par la Société des Débats français de l'Université d'Ottawa, la palme fut décernée à MM. Alexandre Taché et Roger St. Denis qui soutenaient contre leurs deux adversaires, MM. Desrosiers et Ranger, que les Canadiens français doivent se confiner dans la province de Québec au lieu de coloniser les autres provinces. C'est le cas de dire qu'une mauvaise cause peut être parfois gagnée par l'habileté de ses avocats.

Ce débat public est chaque année un événement très apprécié dans la capitale et met en relief, l'excellente formation à la parole publique que reçoivent les élèves à l'Université d'Ottawa.

Les juges du débat étaient M. Ernest Lapointe, député, le R. P. Laflamme, curé de l'église du Sacré-Cœur et M. Chs. Leclerc, secrétaire de l'Union St-Joseph et directeur du *Prévoyant*.

La société des Débats a eu pour l'un de ses fondateurs et directeurs Mgr Langevin lorsqu'il était professeur à l'Université d'Ottawa. Son directeur actuel est le R. P. Odilon Allard, O.M.I.

—o—

La Défense, de Windsor, Ont., inaugure sa troisière année de publication. L'organe de l'important groupe canadien français des comtés d'Essex et de Kent, diocèse de London, a eu certes de grandes difficultés à surmonter, et ses deux premières années d'existence ont été mouvementées. Il lui a même fallu par intervalles suspendre sa publication, mais on ne s'est pas découragé, et la rédaction annonce que "la Défense *reprend aujourd'hui sa publication pour de bon et que chaque semaine elle sera à l'affût, montera la garde, portera des coups si nécessaire, et en plus de cela donnera à ses lecteurs une abondance de bonne et saine lecture". Félicitations et succès aux courageux qui ont entrepris "de faire vivre la* Défense, *en dépit de toutes les difficultés ou de mourir à la tâche".*

* * *

Voici un simple fait divers: "M. T. A. Crerar, chef du parti agraire au parlement fédéral, est sous traitement à l'hôpital des Soeurs Grises d'Ottawa, rue Water, ainsi que M. Tom King, représentant du World, *de Toronto". A Ottawa comme dans les autres villes, les hôpitaux protestants ne manquent pas, et cependant il y a toujours bon nombre de protestants qui préfèrent se faire soigner par les religieuses. Quand on est malade on trouve que les délicates attentions de la charité catholique ont du bon. Ce fut le cas aussi de ce vieux païen de Clemenceau qui se fit soigner par les bonnes Soeurs et reconnut d'ailleurs qu'il leur devait la vie.*

BROCHURES DE PROPAGANDE

The Language Question before the Legislative Assembly of Saskatchewan
Texte anglais des discours prononcés par les honorables W. M. Martin, W. R. Motherwell, S. J. Latta et C. A. Dunning.
Brochure de 100 pages.
Prix franco............$0.25

Refrains de chez nous
Vingt-quatre chansons populaires du Canada, avec la musique.
Prix franco............11 sous

Le Bon Journal
Allocution prononcée par le R. P. Marion, O.P., au 5ème Congrès de l'Association canadienne française d'Education d'Ontario.
Prix franco............6 sous

Education in the Province of Quebec
par Mgr O. E. Mathieu, Archevêque de Régina.
Prix franco............$0.11

Les Langues et les Nationalités au Canada
par Un Sauvage.
Prix franco............$0.30

La Langue gardienne de la Foi
par Henri Bourassa.
Prix franco............$0.30

La Race Supérieure
par le R. P. Louis Lalande, S.J.
Prix franco............$0.11

The Question of Education in the Province of Saskatchewan
Prix franco............6 sous

Si Dollard revenait...
Conférence par M. l'abbé Lionel Groulx, Professeur à l'Université Laval.
Prix franco............$0.11

La valeur économique du français
Conférence par M. Léon Lorrain.
Prix franco............$0.11

La Question de l'Education dans la Province de la Saskatchewan
Prix franco............6 sous

Adresser toutes les commandes au—
Secrétariat de l'A.C.F.C.
"Le Patriote de l'Ouest",
PRINCE-ALBERT, Sask.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

MAZENOD, Sask.,

Notre paroisse vient de perdre un de ses membres les plus anciens et les plus estimés dans la personne de M. Joseph Cloutier, syndic de l'église depuis 1912, décédé le 19, à l'âge de 55 ans. Une attaque de grippe, jointe à l'asthme dont il souffrait depuis longtemps, l'a emporté en quelques jours.

Ayant reçu les derniers sacrements la veille, il s'est éteint doucement au matin de la fête de saint Joseph, son patron et le patron de la bonne mort, ayant toute sa famille à ses côtés. Il laisse, outre sa digne épouse née Koster, trois filles: Mme Herman Seemann et Melles Carmel et Cécile, et deux fils: MM. Théodore et Edouard, ce dernier élève au collège de Gravelbourg; aussi deux frères mariés: MM. Louis et Frédéric, demeurant également à Mazenod.

De solennelles funérailles ont été faites à M. Cloutier lundi, à 10 h. 30, dans l'église de Mazenod. Une foule de parents et d'amis avaient bravé le mauvais état des chemins pour y assister. M. le curé L. P. Gravel, qui officiait, prononça vers la fin de la messe un éloquent sermon sur le texte sacré "Heureux ceux qui meurent dans le Seigneur." Après avoir rappelé les vertus du défunt, surtout sa droiture et sa charité, il le recommanda aux prières des fidèles vu que le juste même pèche sept fois par jour et qu'il faut être bien pur avant d'être jugé digne de contempler la majesté de Dieu. Le prédicateur en profita pour donner ensuite, avec textes de l'Ecriture à l'appui, la doctrine de l'Eglise sur le purgatoire. Espérons que nos frères séparés, présents dans l'église, auront bénéficié de la leçon.

L'exécution du chant de la messe a été l'objet de maintes remarques élogieuses. Quelques personnes de l'extérieur, entre autres Mlle Lauréanne Gravel et M. Guy Gravel, pharmacien, de Gravelbourg, Mme Herbert Sutherland de Palmer, avaient bien voulu pour la circonstance prêter leur aide efficace à notre choeur de chant.

Mutrie, comme nous l'avons déjà dit, a grande confiance dans le projet du chemin de fer qui doit passer à un demi-mille de l'église actuelle. Les familles nombreuses viennent s'y établir. On y remarque un grand nombre d'enfants. Le missionnaire viendra avec plaisir faire le catéchisme et préparer ces enfants à leur première communion.

DIVERS.—M. J. N. Lacasse, propriétaire de l'Hôtel de Montmartre, a loué sa salle à manger pour un restaurant ouvert à toute heure. Ce qui sera un grand avantage, et pour nos visiteurs et pour nos fermiers demeurant à la campagne.

—M. Lavoie, de Howel, est arrivé pour prendre la direction de la ferme modèle de son frère, le Dr P. E. Lavoie.

—M. et Mme W. Caron quittent Montmartre et s'en vont demeurer à Winnipeg.

—M. Emile Lacourcière, avocat, a acheté de M. J. N. Lacasse le coin voisin de l'Hôtel, sur l'avenue centrale où se trouve érigé son bureau d'avocat.

—Mme J. Emile Lacourcière est allée faire un voyage dans l'Est où elle demeurera quelques semaines. Elle se rend à Montréal, chez son père, M. le docteur H. Fortin.

—Mme P. E. Lavoie est partie mardi pour un voyage de quelques jours à Winnipeg.

—M. Fortunat Coupal a loué sa maison du village à M. G. Croshaw.

—Le 8 mars est mort M. Andrew Romanow. Nous perdons en ce fermier de Montmartre un bon citoyen catholique.

LE PRINTEMPS.—A l'occasion du printemps, je crois qu'il n'est pas sans nécessité d'attirer l'attention des enfants sur la nécessité de faire attention de ne pas se mouiller inutilement les pieds, ce qui occasionne chez plusieurs des cas de maladie qu'on pourrait éviter. Nous pourrions citer des noms d'élèves passant leur récréation à jouer dans l'eau, et restant ensuite tout le temps de leur classe les pieds froids et mouillés. On dit qu'un averti en vaut deux. L'avenir nous le dira.

VERWOOD Sask.

LA SAINT-PATRICE—Elle fut célébré avec solennité dans notre paroisse, grand'messe à 10 hrs. suivie d'une instruction en anglais sur St. Patrice. M. Johnson, néo-converti, fit sa 1ère communion. La séance dramatique et musicale fut bien réussie. En dépit de la température froide, une foule de gens sont venus applaudir nos acteurs. On joua la comédie: *"The Rascal Pot"*. M. F.-X Bellefleur, pianiste distingué, exécuta plusieurs morceaux de piano qui furent vivement goûtés de l'auditoire. Chansons françaises: Mlle Marie Laforest: Chansons anglaises: Mme P. Cameron et Mlle Taylor. Piano et violon: Mme Bell et M. Devlin. Lecture: Mlle Shields. Après le chant de "Dieu Sauve le Roi" la foule se dispersa emportant un bon souvenir de cette veillée.

MARIAGE—Mercredi le 7 avril, en l'eglise de N.-D. de Lourdes, sera célébré le mariage Johnson-Murphy. Ce sera le premier mariage dans notre église. La messe commencera à 9 h.

MONTMARTRE, Sask

SEMAINE SAINTE.—Les offices de la semaine sainte seront célébrés avec le plus de solennité possible. Nous espérons que les paroissiens feront effort pour assister en aussi grand nombre que possible à tous ces pieux exercices. N'oublions pas surtout l'assistance à la Sainte Messe. Après les sacrifices du Carême, nous aurons plus de droit de nous réjouir à Pâques. Les enfants de choeur auront la veille de chacun des jours du jeudi, vendredi, samedi-saint, une répétition générale de l'office.

MUTRIE.—A voir le grand nombre de personnes présentes à la mission, malgré le mauvais état des chemins, il était facile de se rendre compte que tout le monde avait fait un effort afin d'être présent à cette mission. La plupart se sont approchés des sacrements. Le lendemain, 22, il y eut encore beaucoup de confessions et une belle communion à la grand'messe de 9 hrs. chantée pour la famille Beaulieu. Au prône, M. l'abbé Bernard a annoncé l'élection de deux syndics qui a eu lieu après la messe. MM. X. Desautels et Ernest Thériault ont été élus syndics. De l'élection on passa à la question d'un salaire de $300.00 par année, à raison de deux missions par mois pendant l'été et d'une par mois pendant l'hiver. L'assemblée accepta les conditions.

On est à préparer les limites de la mission, future paroisse, qui seront présentées à Mgr Mathieu par M. le curé J. A. Thériault.

Séances, ventes de paniers, pique-nique, etc., tout servira à organiser et à développer la mission qui promet déjà beaucoup. L'esprit en est excellent.

Nous vendons le célèbre "Wall Board" pour intérieur. Poteaux à clôture de première classe. Notre malaxeur à béton attendu prochainement sera à votre service. Prix modérés.

L. P. Coté
Marchand de Bois
Montmartre, - - Sask.

GRAVELBOURG, Sask.

La mort qui toujours cruelle semble quelquefois choisir parmi nous les victimes les plus chères, est venue ravir à la tendre affection des siens Jean Beaulieu, autrefois du Nouveau-Brunswick.

Atteint de la pneumonie il ne fut malade que trois jours et mourut le 16 mars, fortifié de tous les secours de la Sainte Eglise.

Pour une personne qui touche au printemps de la vie, dans toute la vigueur et l'espoir de ses 24 ans, qu'il doit être cruel de quitter la terre!

Sa mort fut douce et calme autant que sa vie fut bonne et tranquille.

Son frère Alphée chez qui il est toujours demeuré depuis trois ans de séjour dans l'Ouest, l'assistait à ses derniers moments.

Jeune homme pieux et exemplaire il a mérité de partir pour le ciel dans la saison du carême et le mois de Saint-Joseph, envers qui il avait une dévotion spéciale.

Les funérailles eurent lieu à Laflèche, Sask., où résidait le défunt. Ses quatres frères, Joseph et Alphée, de Glentwort, Elzéar et Elie de Gravelbourg, portaient le corps.

Son père, sa mère, quatre soeurs et six frères lui survivent.

A M. et Mme Beaulieu et à toute la famille nous offrons nos plus sincères sympathies.

Sur nos chemins de fer

D'après le rapport annuel des chemins de fer présenté à la Chambre, le nombre des personnes tuées dans les accidents est moindre que l'année précédente.

Passagers tués, 230.

Employés tués ou blessés 1461.

Les chemins de fer ont eu moins de passagers et ont eu moins d'employés à leur service pendant cette année.

Le nombre des passagers a été 50,737,294, et le nombre total des employés a été 143,493. Le nombre des passagers tués a été 77 jusqu'au 31 mars 1919.

"L'ennemi à combattre"

Une ligue nationale, sous l'égide du Sacré-Coeur, contre les sociétés secrètes condamnées

Selon la demande d'un bon nombre de correspondants et à la suggestion de plusieurs de nos confrères de la presse, le *Ralliement catholique et français en Amérique* a cru devoir publier en brochure parmi ses éditions régulières, les intéressantes études antimaçonniques que lui avait fournies, pour *Le Croisé*, M. Louis Hacault, publiciste catholique du Manitoba. Elles furent d'abord insérées au bulletin du "R.C.F.A.", dans ses livraisons d'octobre 1919 à janvier 1920, inclusivement, à titre de "Manuel des Franc-Catholiques".

Cela forme une gracieuse plaquette de cent (100) pages, où, nous assure "l'avis aux lecteurs", l'auteur "a résumé, avec un art consciencieux, les notions abondantes et fort précises qu'il a pu acquérir de la congrégation maçonnique mondiale. Il la connaît d'autant mieux qu'il a mené contre elle, depuis près de cinquante ans qu'il la dénonce et la poursuit, comme le pire ennemi social et religieux des disciples du Christ Jésus, la guerre active et sans merci d'*un bon soldat du Sacré-Coeur*".

Cet historique de la Franc-Maçonnerie universelle, depuis ses origines, six cents ans avant Jésus-Christ, avec ses évolutions successives, jusqu'à ses avatars et à ses conspirations odieuses de nos temps actuels, est passablement complet, en sa brièveté, et fort bien documenté.

Il apparaît comme le travail du genre le plus fouillé, le plus limpide à la fois et le plus populaire, qui ait encore été offert en notre pays.

Il ne saurait manquer d'être utile à tous, pour rectifier quantité d'idées fausses, ou de préjugés savamment entretenus par les sectes sataniques, afin d'empêcher les "profanes" de voir la conjuration maçonnique sous son véritable jour, et pour les induire à dédaigner de la combattre, sans relâche et sans faiblesse, comme il faudra qu'elle le soit, si la civilisation chrétienne doit échapper aux entreprises ruineuses de cette "armée de Satan".

Ce volumnet sera specialement d'un grand secours à notre jeunesse étudiante des écoles et des collèges, pour la prémunir contre des séductions qui la guettent de toutes parts, et qui mettraient dans le plus grave péril le dépôt sacré des traditions de sa foi et de sa race.

Au procès du Maçonnisme, si vigoureusement instruit par M. Hacault, en 85 courtes pages, s'ajoutent, comme supplément, les "Statuts et Règlements de la *Ligue franc-catholique*: association antimaçonnique au Canada" naguère fondée à Québec.

Historique et Statuts ont été honorés d'une haute approbation, sous forme d'autorisation à publier, de la part de Son Eminence le Cardinal Bégin, archevêque de Québec.

Ce "Manuel des Franc-Catholiques" est en vente aux bureaux du *Croisé* — Secrétariat général du "Ralliement C. F. A.", No 6, rue Jeanne-d'Arc (Casier, No 126, et téléphone 1551) Québec. Prix, dix (10) sous l'unité, et 12, par poste: à la douzaine, $1.00, et au cent, $7.50, frais d'envoi en plus, soit $1.15 ou $8.00, selon le cas.

Le centenaire du premier chemin de fer

On va célébrer ces jours-ci, dans une petite localité anglaise, le centenaire d'une réunion d'où sortit la construction du premier chemin de fer. Le 12 février 1820 fut tenue, à l'"Hôtel de George et du Dragon", à Yarm-sur-Tees, l'assemblée des actionnaires qui constitua la Société constructive de la voie ferrée Stockton-Darlington. L'ouverture de la voie au trafic eut lieu le 27 septembre 1825. La locomotive qui servit à cette occasion, et qui porte le "No 1", est encore conservée à la gare de Darlington.

Le centenaire sera célébré dans la même salle de la vieille hôtellerie qui vit la naissance des chemins de fer.

Informations Agricoles

La race de poules qu'il faut garder

En aviculture comme dans toutes les autres branches de l'industrie animale, le choix des races est d'une grande importance.

Pour celui qui ne recherche que l'agrément, qui veut faire de l'élevage de la volaille "un sport" son cas est bien simple, et vite réglé; il n'a qu'à choisir parmi les volailles de fantaisie la race au plumage qui le captive davantage, mais celui qui veut unir l'utile à l'agréable, c'est-à-dire faire de l'aviculture un élevage payant, doit choisir une race susceptible de lui donner le maximum de rendement.

Celles qui semblent aujourd'hui nous donner le plus de satisfaction et de profits sont les trois races américaines que voici:

Plymouth Rock Barrés.
Rhode Island Rouges.
Wyandottes blanches.

Ces trois races sont dites d'utilité générale, c'est-à-dire qu'elles ont à la fois le double avantage d'être bonne pondeuses et bonnes productrices de chair. Cet avantage de donner un bon rendement en viande à l'abattage et une viande de bonne qualité fait qu'elles sont profitables pour le cultivateur et de fait il y a plus de bénéfices à retirer d'une poule qui nous donne et des œufs et de la viande que d'une poule autre qui ne nous donne que des œufs, même si elle est d'une variété spécialisée uniquement en vue de la ponte.

On parle souvent et avec raison des aptitudes à la ponte qu'ont les Leghorns, les Anconas et les Minorques. Par la sélection faite surtout en vue de la ponte et commencée depuis quelques années sur nos trois races d'utilité générale ci-haut mentionnées, on est arrivé à établir des records qui approchent de bien près ceux de ces dernières. Dans certains concours tenus aux Etats-Unis, elles les ont même surpassés. De plus, elles offrent une chair plus abondante, de meilleure qualité, moins sèche et plus juteuse, qui obtiendra toujours un plus haut prix sur le marché.

Il est compris que ce ne sont pas là les trois seules races de poules que le cultivateur peut avantageusement garder, mais on peut, à bon droit, dire qu'elles sont, sauf quelques rares exceptions, des trois races les plus avantageuses à garder.

A celui qui me demandera laquelle des trois est la meilleure, je lui répondrai qu'à mon humble avis, elles sont également bonnes.

Qu'un admirateur de la Plymouth Rock ne veuille pas entendre parler de la Rhode Island, qu'un fervent de la Rhode Island ait ses griefs contre la Wyandotte, cela se voit, mais s'explique facilement. On sait que c'est par la sélection qu'on est parvenu à faire dans ces races de très bonnes lignées de pondeuses. Cependant certains sujets provenant d'ancêtres qualifiés peuvent ne pas avoir hérité de ces bon caractères (c'est le cas exceptionnel), et par conséquent ne pas pouvoir les transmettre à leur descendants, on sait aussi que nombreux sont ceux qui ne sont pas bien scrupuleux sur le choix des poules pondeuses et ces sujets reproducteurs.

Choisissons dans ces trois races celle qui nous plaît. Donnons-lui un logement confortable, sain, bien éclairé et bien ventilé, exempt d'humidité, donnons-lui dans sa ration, tous les éléments nécessaires, faisons une sélection sévère des poules pondeuses, un choix judicieux des reproducteurs et nous aurons un troupeau de volailles qui, tout en faisant honneur à son propriétaire, saura lui donner profit.

NOTES

Une station de télégraphie sans fil va être installée sur la côte ouest de l'île de Vancouver pour aider à la navigation. Elle fait partie d'une chaîne de stations semblables qui seront établies sur la côte pacifique des Etats-Unis.

Le gouvernement de la Saskatchewan et les municipalités rurales ont dépensé $558,732 en construction et réparations de routes l'année dernière.

Trois millions d'œufs de poissons blancs sont couvés cet hiver dans les incubateurs à poissons du Manitoba.

La "Saskatchewan Co-operative Elevator Co." augmentera la capacité de ses entrepôts, à Port Arthur, de 2,500,000 à 4,500,000 minots.

Une compagnie d'aéroplanes qui s'occupera de transports commerciaux vient d'être incorporée à Edmonton.

Le nombre des Indiens au Canada

D'après un rapport déposé à la Chambre, il y avait au mois de mars 1919, en Canada, une population indienne de 105,998 âmes et une population de 3,296 Esquimaux. Le rapport démontre que les Indiens ont fait beaucoup de progrès dans la culture des terres. Les différentes tribus du Canada possédaient en 1919 en biens et immeubles $67,262,425. Le pourcentage de valeur par tête était de $677,95.

"La Lumière"

L'édition 1920 de *La Lumière* publiée par Dr Peter Fahrney & Sons Co., de Chicago, Ill., a commencé à être envoyée par la poste. Ce visiteur, si bien connu, n'a pas fait son apparition l'année dernière, et cela à cause des conditions de guerre. Cette nouvelle édition est remplie de lectures des plus intéressantes en même temps que d'informations profitables. Il n'y a aucun doute que nos lecteurs seront contents de la recevoir et se feront un plaisir de la lire. Le but de *La Lumière* est de mettre en évidence les mérites du vieux remède herbeux, le Novoro du Dr Pierre. Ce remède fut préparé, pour la première fois, par l'arrière grand-père des propriétaires actuels, qui était docteur dans l'état de Maryland en 1780 environ. La renommée de ce remède herbeux fut répandue aux quatre coins du monde; ses mérites sont partout venus à la connaissance de l'humanité souffrante.

MARCHE AUX GRAINS PRINCE-ALBERT

BLE

No. 1 Nord	$1.92
No. 2 Nord	1.89
No. 3 Nord	1.84
No. 4 Nord	1.76
No. 5 Nord	1.65
FOIN, non pressé	$25.00
AVOINE	$1.00
ORGE	$1.50
MOULEE, 100 livres	2.60
SON, 100 livres	$2.35
BEURRE, la livre	55 à 65c
OEUFS, la douz	65 à 75c
POMMES DE TERRE	$1.75 à $2.00
POULET, la livre	35 à 38c
PORC, la livre	23c
BOEUF, la livre	11 à 13½
MOUTON, la livre	30c

MARCHE AUX BESTIAUX de Prince-Albert

(P. Burns & Co.)

Bouvillons de choix	9 à 11
De boucherie	8 à 9
Génisses	8 à 10½
Vaches	8 à 10
Communs	4 à 5
Bœufs	4 à 8½
Conserve	3½ à 5
Veaux	5 à 8½
PORCS	
De choix	20.50 à 21.00
MOUTONS	
Béliers	11 à 13
Brebis	10 à 12½
Agneaux	12 à 15

MARCHE AUX BESTIAUX de Winnipeg

Bouvillons de boucherie, de choix, 11 à 11.50; bons, 9.50 à 10; moyens, 6.50 à 7.50.

Génisses de boucherie, de choix, 10.50 à 11.00; assez bonne, 8.50 à 9.00. Vaches de boucherie, de choix, 9.00 à 9.50; assez bonnes, 7 à 7.50; moyennes, 5 à 5.50; conserve, 4 à 5; vaches laitières, $100.

A engraisser, 9.00 à 9.50; bons, 8.75 à 9.00; assez bons, 5.75 à 6.00.

Taureaux, de choix, 8.00 à 8.50; bons, 6.50 à 6.75; communs, 5.25 à 6.00.

Taureaux, de choix, 7.50 à 8.00; bons, 6 à 7.00; moyens, 5 à 5.50; communs, 4.00 à 4.75.

Veaux, de choix, légers, 13 à 14.00; de choix, pesants, 9.00 à 10.00.

Moutons de choix, 10.00 à 12.00; agneaux de choix, 14.50 à 15.50; brebis de choix, 12.50 à 13.50.

Porcs de choix, 21.00; pesants 19.00; truies 17.00; verrats, 14.75 à 15.25; légers 18.25 à 19.75.

MARCHE AUX GRAINS de Winnipeg

AVOINE—No. 2 C.W., 97; 3 C.W., 93; 1 fourrage 92.

ORGE—No. 3 C.W., 164; 4 C.W., 143½; fourrage, 132.

SEIGLE—2 C.W., 193.

LIN—No. 1 N.W.C., 522; 2 C.W., 511; 3 C.W., 455.

Bulletin de Colonisation

Numéro 12 — Rendement

COLONS ET CULTIVATEURS CANADIENS

Chaque année, l'on publie des statistiques donnant la moyenne de rendement des grains, en Saskatchewan. A cette fin, la province est divisée en 9 districts, et une moyenne de rendement est établie pour chaque district.

Le district No. 5 — Centre Est — (Melville, Yorkton, Quill Lake) a la moyenne la plus élevée.

Le district No 8—Nord-Est—(St-Brieux, Melfort, Tisdale) vient en deuxième lieu. Sa moyenne de rendement pour le blé, en 1917, était de 17.3 minots, à l'acre, contre une moyenne générale de 14.2 minots pour toute la province. En 1919, sa moyenne était (selon les prévisions et rapports de septembre) de 18 minots à l'acre, contre une moyenne générale de 11 minots, pour la province.

Pour renseignements, s'adresser à

L. A. DELORME

Prince-Albert, Sask. — Saint-Brieux, Sask.

PRINCE-ALBERT

Les Offices de la Semaine Sainte et du Jour de Pâques

JEUDI SAINT—9 h., Messe et procession au Reposoir.

3 h. Bénédiction des petits enfants.

7 h. ½. Prière, sermon en français, cantiques.

VENDREDI SAINT—9 h., Office et adoration de la Croix. Quête pour le Saint-Sépulcre.

3 h. Chemin de la Croix, sermon en anglais.

SAMEDI SAINT—8 h. Bénédiction de l'eau, messe.

Les confessions seront entendues: le mercredi, dans l'après-midi et le soir, le jeudi matin, le samedi dans l'après-midi et le soir.

DIMANCHE DE PAQUES—Messes à 8 h. ½ et à 10 h. ½. Quête spéciale pour le support de l'église.

—o—

La crise du logement va être conjurée

La crise du logement, qui est à l'état aigu depuis quelque temps à Prince-Albert, va bientôt être en partie conjurée, grâce aux réparations faites à des maisons abandonnées et au transport dans une partie plus accessible de la ville de maisons trop éloignées.

Les huit maisons de la Great West Co., au nord de la rivière, et un bon nombre de celles de la Prince Albert Lumber Co., à Goshen, ont été achetées par des hommes d'affaires qui les font en ce moment transporter en ville et restaurer.

Depuis quelques semaines, nous avons eu fréquemment sous les yeux le spectacle peu banal de maisons déambulant tranquillement à travers les rues. Quelques-unes étaient de dimensions très respectables et nécessitaient un attelage de vingt-six chevaux pour les tirer sur des traîneaux *ad hoc*. Plusieurs des cottages de la Great West ont été transférés sur la quatrième avenue ouest, entre les 19e et 20e rues; la traversée de la rivière et l'ascension de la côte semblent avoir été faites sans trop de difficultés.

On estime qu'il y aura ainsi une cinquantaine de nouvelles maisons à louer vers le mois de juin, lorsque les travaux d'excavation auront pu être terminés. Ces habitations sont toutes de moyenne et de petite dimension, c'est-à-dire de celles les plus en demande.

—o—

Soixante-quinze nouveaux pensionnaires au pénitencier

Soixante-quinze prisonniers du pénitencier d'Edmonton sont arrivés à Prince-Albert la semaine dernière. Ils occupaient deux wagons spéciaux à fenêtres grillées et étaient surveillés par douze gardes. Le voyage s'est effectué sans incident. A l'arrivée du train en gare, il y avait un détachement de la gendarmerie à cheval, mais ses services ne furent pas requis. Les wagons spéciaux furent immédiatement transférés à la voie d'évitement au pénitencier, où les prisonniers furent déchargés.

Ce contingent représente la moitié des prisonniers qui se trouvaient à Edmonton. Sur les 75 restés là-bas, 45 seront envoyés à Stony Mountain. Les autres resteront quelque temps à Edmonton pour y faire certains travaux requis avant la fermeture définitive du pénitencier.

Le pénitencier de Prince-Albert compte maintenant 200 pensionnaires, tous logés dans le bâtiment principal. Cette augmentation va nécessiter le renforcement du personnel des gardiens.

Les travaux de construction à la nouvelle aile seront repris dès le commencement du printemps.

—o—

Au marché aux animaux

D. A. McKenzie, de Vermilion, Alta, vient d'arriver à Prince-Albert où il a été nommé inspecteur du marché aux animaux pour le département fédéral de l'agriculture.

Tous les marchés aux animaux publics sont ainsi sous le contrôle du département qui y nomme un inspecteur chargé de voir à ce qu'on y respecte ses règlements.

Les règlements en question s'appliquent aux conditions qui doivent régner dans la conduite du marché et à la manipulation des animaux dans les cours. Les prix à payer pour le logement et le service dans les cours, l'octroi de transport gratuit pour certains animaux destinés à l'élevage et différentes autres choses sont également du ressort de l'inspecteur.

En plus de l'inspecteur fédéral, il y a aussi, au marché de Prince-Albert, un représentant du gouvernement provincial. Celui-ci, J. A. Ross; est actuellement à Régina pour les grandes ventes d'animaux qui viennent d'y avoir lieu. Il sera de retour prochainement et s'établira ici de façon permanente. Son rôle est d'aider à la distribution de bons animaux aux fermes de la Saskatchewan. Il examine attentivement tous les animaux qui passent par le marché et achète tous les sujets exceptionnellement bons qu'il peut trouver. Ces animaux sont payés comptant au vendeur et revendus à crédit aux fermiers de la province. Ceci s'applique surtout au bétail de race pure.

Les affaires sont tranquilles en ce moment au marché. Les arrivages se composent principalement de porcs, pour lesquels les prix sont élevés.

Cowell et Nicholson tiendront une grande vente à l'enchère d'animaux pur sang et demi-sang au marché, le 7 avril. Ils offriront aux acheteurs 35 têtes d'animaux de race pure, mâles et femelles, comprenant des Shorthorns, des Angus et des Herefords. Ils auront en outre 100 têtes de bétail demi-sang.

Des arrangements ont été faits avec M. Ross, représentant du département de l'agriculture de Régina, grâce auxquels les fermiers pourront acheter des taureaux de race pure en payant comptant un quart seulement du prix et des vaches demi-sang avec un tiers comptant. Ce règlement s'appliquera à la vente du 7 avril, de sorte que les cultivateurs auront une belle occasion de s'assurer des animaux de race pure à des conditions faciles. La balance est payable en deux ans, avec intérêt de 6 pour cent.

—o—

—M. et Mme Jules Casgrain ont eu la douleur de perdre leur jeune fils, âgé de neuf mois, qui leur a été enlevé brusquement, hier soir, au cours d'une syncope. Nous nous associons de tout coeur au deuil des parents inconsolables.

—M. et Mme Alex. Poty font part de la naissance d'un fils, Joseph-Gaston. Parrain et marraine, M. et Mme N. Berriault.

—M. et Mme Renuart et leurs filles sont de retour de Floride où ils ont passé l'hiver.

—L'installation de compteurs à eau se poursuit rapidement dans la ville; plus de 600 sont déjà installés et l'on remarque dès maintenant une diminution notable dans la consommation de l'eau.

—L'avance de l'heure revient à l'ordre du jour. Les autorités municipales déclarent qu'elles ne prendront aucune décision et laisseront l'initiative aux citoyens. L'opinion générale semble être que si les chemins de fer adoptent le "daylight saving", la ville devrait suivre leur exemple.

—Il y a six cas de petite vérole à la prison provinciale, où la quarantaine a été établie. On ne signale aucun cas en ville, ni même dans le nord de la province.

—o—

The North American Life Assurance Co.

La "North American Life Assurance Company" a ouvert un nouveau district pour le Nord de la Saskatchewan avec M. R. J. Thibaudeau, inspecteur, en charge. M. Thibaudeau aura ses quartiers généraux à Prince-Albert.

Cette compagnie se place au premier rang des compagnies canadiennes. Son actif était de $18,869,550.26 à la fin de 1919. Elle a payé plus de $2,200,000.00 de réclamations de mortalité et a également payé plus de $3,390,000.00 de profits aux assurés. Ces chiffres ont bien mérité à la compagnie sa devise: "Solide comme le continent". La compagnie émet des polices des types les plus modernes, réunissant les avantages du placement et de la protection. Les polices sont rédigées en français.

M. Thibaudeau se propose d'organiser à fond la partie nord de la province et d'établir un système d'agences de tout premier ordre. Il recevra avec plaisir les demandes d'agences dans les districts non représentés. Ces demandes doivent lui être adressées par la poste: No 625, 13ème rue ouest, Prince-Albert.

—o—

L'impôt sur le revenu

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce au sujet de l'impôt sur le revenu, que l'on trouvera dans ce numéro.

Toutes les personnes domiciliées, employées ou faisant des affaires au Canada, sont sujettes à un impôt sur le revenu, comme suit:—

1. Toutes personnes non mariées, et les veufs ou veuves sans dépendants au sens de la Loi, qui, durant l'année civile 1919, ont touché ou gagné $1,000 ou plus.

2. Toutes autres personnes qui, durant l'année civile 1919, ont touché ou gagné $2,000 ou plus.

3. Les corporations et compagnies par actions dont les profits ont dépassé $2,000 durant l'exercice financier terminé en 1919.

On se procure les formules nécessaires chez les inspecteurs ou sous-inspecteurs de l'impôt et chez les maîtres de poste.

Les rapports doivent être faits avant le 30 avril 1920. De lourdes amendes sont prévues en cas de contravention.

—o—

Au-dessus de l'atmosphère de la terre

Projet hasardeux de deux professeurs américains

New-York. — Les professeurs David Todd, chef de la division d'astronomie au Amherst College, et A. Lee Stevens, chef du département de l'aéronautique de l'armée américaine, viennent d'annoncer un projet pour s'élever audessus de l'atmosphère de la terre dans un gigantesque ballon captif d'un nouveau genre. Le but serait de faire des observations astronomiques, météorologiques et pathologiques. L'on a déjà commencé la construction du ballon à Omaha, Neb., ont déclaré les professeurs. Le ballon aura une capacité de 140,000 pieds cubes de gaz. Il sera pourvu des appareils les plus perfectionnés, et d'un grand sac de gaz pour la recomposition de l'air qui permettra aux observateurs de vivre à de grandes altitudes.

Les deux professeurs disent que la première ascension aura lieu dans quelques mois, et qu'ils comptent s'élever à une hauteur de 10,000 pieds pour la première fois, puis à 25,000 et enfin à 45,000 ou 50,000 pieds, ce qui dépasserait toutes les hauteurs déjà atteintes en aéroplanes, à Dayton, récemment par le major Rudolph Schroeder, de l'armée américaine.

—o—

L'esprit français

Le directeur d'une maison d'aliénés, mort maintenant, faisait visiter ses pensionnaires à un ami.

—Celui-ci, dit-il, c'est un pauvre diable qui a perdu la raison parce qu'il aimait une femme qui en a épousé un autre.

—Il a l'air assez tranquille. Et celui-là, à côté, qui paraît absolument fou furieux?

—Celui-là, c'est..., l'autre.

—o—

EDMONTON. — Le gouvernement provincial s'est déclaré prêt à imposer la prohibition absolue si le plébiscite se prononçait contre l'importation des liqueurs.

—o—

—o—

PETITES ANNONCES

Vingt-cinq mots ou moins, 25 sous. Un sou par mot supplémentaire. Quatre insertions pour le prix de trois. La copie devra être écrite très lisiblement et être accompagnée du prix de l'annonce.

ON DEMANDE un ménage pour travailler sur la ferme. Donner le prix demandé en répondant à cette annonce. S'adresser à Clotaire DENIS, Vonda, Sask.
1—4 P.

A VENDRE. — Livres Canadiens: Biographies, Monographies, Voyages, Histoire du Canada, Mélanges, chroniques, légendes, romans et nouvelles, revues et bulletins. Catalogue adressé sur demande. T. GIROUX, 72 Avenue Lamontagne, Domaine Lairet, Québec, P.Q. P.

ON DEMANDE un médecin canadien-français à Ste-Lina, Alta. Position très avantageuse.

A cette même place plusieurs bonnes terres à vendre. Pour renseignements s'adresser au Rév. P. J. B. Leduc, Curé.
3—4

ON DEMANDE une institutrice bilingue, certificat 3ème classe, pour le district MacDonald Dale No. 4003, commencera le plus tôt possible; s'adresser à P. A. BRIERE, Billimun, Sask.
3—4 P.

A VENDRE ou à échanger four portatif, capacité 150 pains, ainsi que tous les ustensiles pour boulanger; très bon marché. S'adresser à Alp. BLAIS, Lac Pelletier, Sask.
3 P.

TERRE A VENDRE.—Demi-section dans un centre canadien-français, à six milles de Chauvin. Bonne terre, 200 acres en culture. Maison confortable 22x24, huit chambres. Ecurie et grainerie. On vendra aussi six chevaux et harnais, trois vaches, ameublement de la maison et machineries agricoles. Termes faciles. Pour renseignements s'adresser à O. LEVESQUE, Chauvin, Alta.
1—4 P.

Terres à vendre dans la région de St-Brieux. A lire chaque semaine à la page 4 l'intéressant Bulletin de Colonisation traitant de cette fertile région.

POUX.—Mères de familles, ne laissez pas vos enfants avec des poux dans la tête. Saba détruira poux et lentes par une seule application. Franco, 25c., Saba Co., B. P. 1602, Montréal. Pas de timbres poste.

TERRE A VENDRE.—A 1 mille du village de Debden, près de l'église et de l'école catholique, centre canadien-français. 35 acres en culture, la balance peut être facilement cultivée; bonne eau. Termes faciles. S'adresser à M. Ed. LAVERTU, 245, 15ème rue, Prince-Albert, Sask.
1—4 P.

ON DEMANDE une institutrice pour le district scolaire de Gaudet No. 724. Centre catholique. Ouverture des classes, 1er avril. S'adresser à Fortunat TESSIER, Garonne, Sask.
4 P.

TERRE A VENDRE.—A un mille du village de Sainte-Rose du Lac, Man. près de l'église et de l'école catholiques, centre canadien-français, quart de section où l'on coupe généralement de 80 à 100 tonnes de foin par an. Le tout peu être mis en culture sans un pouce de perte. S'adresser à H. NORMANDIN, Prince-Albert, Sask., ou à J. Valcourt, Sainte-Rose du Lac, Man. 4—9

ON DEMANDE un bon ouvrier forgeron pour travail général. Bon salaire pour un homme compétent. Travail à l'année. S'adresser à J. C. BICHON, Howell, Sask.
2—5

Terre à vendre

Une demi-section à deux milles de l'église dans un centre français, à vingt milles seulement de Prince-Albert, à trois milles de la crêmerie d'Henribourg, et à deux milles de la fromagerie d'Alberville. 160 acres en foin. Bonnes bâtisses et eau de première classe en abondance. Avec ou sans roulant. Ecrire à J. E. PAINCHAUD, Albertville, Sask.

UN COUPLE marié, deux enfants, demande à s'engager pour travailler sur une ferme dans la Saskatchewan. Pour informations, s'adresser à Arsène Franceur, Boutin, Sask.
3P

A VENDRE.—Bon quart de section de terre, à 6 milles ½ de Debden, centre franco-canadien. Riche terre noire, eau de lac et eau de puits, grande superficie de terre à foin. Quelques petites bâtisses. Emplacement idéal pour ferme laitière. Prix; $2,000. W. SALTER, 406, 13e rue est, Prince-Albert.
4—7

TERRE A VENDRE

½ section Est 2-52-8 3m. 240 acres de terre, 200 en culture. Bel emplacement aux bords d'une rivière, lac poissonneux à proximité. Maison bien achevée 30 x 28, 2 étages. Grainerie, grande porcherie, moulin à farine. Prix 25.00 de l'acre, moitié comptant. 130 acres prêts à semer, 50 bons à semer, 80 acres en millet. Terrain vacant adjoignant, très avantageux pour paturage. Vendrait aussi 40 bêtes à cornes, 6 chevaux, matériel de ferme, engin Case 25-75, séparateur, moulin à scie. L'église à 2 milles. 1 mille du Bureau de poste. S'adresser à M. Dydime SAVARD, Boutin P. O., Sask. Paroisse de Shell River.
52—5

EN FAMILLE

Pâques

Quand sonne aux fins clochers "l'alleluia" de Pâques,
Notre pensée évoque un paysage heureux.
Jacobi. Magdeleine, et Pierre, et Jean, et Jacques,
Et les deux d'Emmaüs marchant, Jésus entre eux.

Des vases de parfums sur leur épaule blanche,
Nous voyons cheminer, au matin renaissant,
Des femmes dont le front sous leurs longs voiles penche,
Et qui vers le tombeau marchent en devisant.

Jean nous a dit sa course effrénée avec Pierre;
Comment, agile et jeune, il arriva d'abord,
Soulignant qu'après lui l'autre atteignit la pierre,
Et que le plus aimant avait couru plus fort.

Et nous savons aussi la rencontre attendrie
De Magdeleine avec le Jardinier divin,
Quand elle, au seul accent dont il lui dit: "Marie,"
Retrouva le Rabbi que l'on cherchait en vain.

Nous connaissons aussi l'auberge hospitalière
Où le Christ, en causant, soupa le soir venu,
Comme il rompit le pain, après une prière,
Et fut ainsi des deux voyageurs reconnu.

On sait qu'il apparut aux siens, les portes closes,
Qu'il mit dans son côté le poing de saint Thomas,
Et qu'à ceux qu'il aimait il dit alors des choses
Qui verront tout passer et ne passeront pas.

Mais en ces jours de joie où le Maître nous semble
Avoir ainsi voulu rassurer ses amis
Et revivre ces jours si doux à vivre ensemble,
Même quand on est Dieu, quand tout vous est soumis.

En ces jours d'allégresse où donc était Marie,
Non pas la Magdeleine aux flottants cheveux roux,
Mais la mère, la veuve à l'âme endolorie
Dont le coeur virginal fut percé de sept coups?

Nul n'en parle, ni Jean à qui dans l'agonie
Le Christ a dit: "Voilà ta mère, mon enfant,"
Ni les autres non plus: elle semble bannie
Du jour où l'Homme-Dieu reparaît triomphant.

Lorsque Jésus naquit au monde, en Galilée,
Vers la Vierge, un matin, descendit Gabriel;
L'ange est-il revenu faire à l'inconsolée
L'Annonciation qu'il renaissait au ciel?

Ou bien Dieu voulut-il ainsi montrer aux mères
Jusqu'où leur dévoûment doit aller quelquefois?
Pour elles, pas de baume à leur coupes amères,
A d'autres le Thabor: leur place est à la Croix.

Mais le Christ fut ému de ce silence étrange
Qui l'aurait fait passer pour ingrat à nos yeux,
Et, trois cents ans plus tard, à Rome, vint un ange
Qui chantait dans les airs soudain harmonieux:

Reine du ciel, il faut vous réjouir, ô Reine,
"Alleluia!" Celui que vous avez porté
Dans votre sein très digne, en dépit de la haine,
Ainsi qu'il l'avait dit, est bien ressuscité!

Et depuis ce jour-là, l'Eglise magnanime,
Dès qu'au sommet vibrant des clochers de la tour
La vigile pascale en carillons s'anime,
Fait dire tout d'abord aux cloches de retour:

Reine du ciel, il faut vous réjouir, ô Reine,
"Alleluia!" Celui que vous avez porté
Dans votre sein très digne, en dépit de la haine,
Ainsi qu'il l'avait dit, est bien ressuscité!

C'est vous qui la première en aurez la nouvelle,
Il p ut courir encor, l'apôtre bien-aimé,
C'est à vous tout d'abord que l'Eglise révèle
Que votre fils n'est plus dans la tombe enfermé.

Pierre viendra plus tard, et Thomas, dans le doute,
Pourra passer huit jours et faillir dans sa foi,
Les amis d'Emmaüs deviser sur la route
En se sentant le coeur chaud sans savoir pourquoi.

Magdeleine pourra tout à coup reconnaître
A son accent divin le roi de son amour,
Mais pour elle il sera l'Intangible, le Maître,
Avec qui désormais est fini tout séjour.

Mais, ô Vierge, avant tous, pour vous, l'Eglise entière
Sur ce rythme charmant d'allégresse rempli
Jette en applaudissant de frontière en frontière,
Avec "l'Alleluia", le "Regina coeli".

EDWARD MONTIER.

Pensée de la semaine

Ce n'est pas la grandeur ou la petitesse de l'oeuvre accomplie qui en fait la vulgarité ou la noblesse mais l'esprit dans lequel on l'accomplit.

Mme Carlyle.

Le bonheur

(Suite et fin)

Nous fûmes bientôt sur la rive, nous joindre aux familles attendant, angoissées, le retour de vingt pêcheurs partis la veille confiants et joyeux. Monsieur le recteur y était aussi, son cœur de père l'avait poussé près de ses enfants. Le jour parut enfin et au loin, sur l'onde qui se calmait, surgirent des points noirs.

"Les barques, les barques! Ils reviennent, ils reviennent. Dieu soit béni!" Tel fut le cri qui vibra de ces poitrines haletantes. Oui! ils reviennent, mais c'est pour dormir à l'ombre de la croix qui domine le champ des trépassés. Une clameur douloureuse, terrible, éveilla les échos endormis; la vague écumante venait de jeter sur le sable les tristes épaves de cette tourmente, des membres déchiquetés, sanglants, tout ce qui restait de nos vaillants marins. On se précipite sur les restes décolorés, l'on cherche en vain sur les lèvres violacées, sur les paupières closes une étincelle de vie, et comme pour éclairer cette scène funèbre et inoubliable, le soleil paraît dans sa gloire matinale, tandis que le recteur, d'un geste solennel, étend le bras pour bénir le repos des morts et l'infortune des vivants. Nous rentrâmes dans cette chaumière d'où la joie était bannie et en présence de la dépouille de mon père, ma mère, me tenant étroitement embrassé, renouvela le serment que je n'appartiendrais jamais à la mer. Seule elle restait pour m'élever, mais son amour n'était-il pas assez grand et assez fort pour suffire à tout? Elle appartenait à la race de ces cœurs héroïques qui vivent de sacrifices et d'immolations! La tâche était rude, le labeur incessant. Tard dans la nuit le rouet ronflait, tandis qu'inconscient je dormais à poings fermés. Je m'éveillais sous le baiser de cette bouche maternelle tout embaumée de son Dieu, car chaque matin, ma mère gravissait la colline où s'élevait l'humble sanctuaire dédié à Marie, étoile de la Mer.

Puis il vint une heure où notre bon recteur, touché du dévouement de ma mère et du goût que je manifestais pour l'étude, me plaça dans un collège dirigé par des ecclésiastiques d'une piété et d'une science reconnues. Quel sacrifice de me séparer de ma bonne mère, mais quelle joie de rentrer aux vacances, avec mes prix et mes couronnes. Chaque année la faisait plus pâle et me faisait plus grand et plus fort. N'allait-elle pas sonner, cette heure tant désirée où je travaillerais pour ma mère, tandis qu'elle se reposerait en m'attendant? Son amour, son incomparable amour rayonnait sur ma vie depuis près de vingt ans, la mort de mon père n'avait-elle pas été le seul nuage à mon ciel? Les autres jeunes gens de mon âge pouvaient songer à fonder un foyer, à y asseoir une jeune et riante compagne; moi je me devais à la sainte et noble femme qui me conservait par des miracles de dévouement cette vie que j'avais reçue d'elle. Pour la dernière fois je repris le chemin du collège d'où je voulais revenir lauréat.

L'année scolaire a pris fin, le succès a dépassé mes espérances, je suis lauréat. On me prédit une carrière honorable et brillante, à moi si humble et si pauvre.

Le soir est venu. Mon cœur bat, mes yeux dévorent l'espace. O chaumière bénie où elle m'attend! Elle est sur le seuil, guettant mon arrivée. Elle a mis sa meilleure robe, sa plus belle coiffe. Quelques minutes encore et je suis dans ses bras: "Maman! maman!" —"Mon Jean bien aimé!" Je couvre ses joues, son front de mes baisers; je la conduis à son fauteuil; je suis à ses pieds, comme lorsque j'étais enfant; dans ses mains tremblantes je dépose mes prix, mes couronnes.

"Mère, dis-je, comme tu es amaigrie, comme ton front est pâle, comme tes mains sont froides!"

"C'est l'émotion, c'est la joie de te voir, si grand, si fort, si beau".

"Tu as trop travaillé, dis-je encore, mais c'est fini, c'est le tour de ton grand, toi, tu te reposeras; nous irons à la ville où, par mon travail, je ferai à ta vieillesse un nid d'or et de soie: nous ne nous quitterons plus; comme nous serons heureux!"

Elle passait sa main toujours froide sur ma tempe enfiévrée.

"Oui, mère chérie, répétais-je, c'est ton amour qui m'a fait ce que je suis; sois en bénie à jamais!"

"Mon Jean, mon petit, dit-elle, maintenant, va saluer le recteur, il t'attend, et reviens vite".

Le saint homme m'attend: nous causons de mes succès, de mes espérances; il m'encourage, me bénit, et je me hâte car la nuit est venue; mais tout chante en moi. Elle n'est pas sur le seuil, elle prépare le repas du soir. J'entre. "Maman! Maman!" Nulle voix ne me répond. Le fauteuil est vide. Je ne sais quoi étreint mon cœur. Ma mère est à genoux auprès de "l'armoire". C'est le nom que l'on donne, en Bretagne, au lit immémorial qui voit tour à tour dans ses profondeurs et la naissance et la mort. Sa tête repose sur ses mains, croisées sur l'édredon moëlleux. —"Maman c'est votre Jean qui revient". Je pose mes lèvres sur son front, il est moite: sur ses yeux, ils sont clos. J'essaie de la soulever. Oh! comme elle est lourde! Elle, si frêle, si petite. A la tremblante lueur de la veilleuse, je vois que ses lèvres sont bleuies; je mets la main sur son cœur, il a cessé de battre.

Morte! ma mère est morte! Et poussant un cri, je m'évanouis. Mon bonheur n'avait duré qu'un jour. Ses rayons s'éteignaient sur un tombeau au soir de mes vingt ans".

Brûlantes et pressées, les larmes de la jeune fille tombaient sur les mains ridées du vieillard.

"Ma petite fille, tu as voulu toucher du doigt la joie et la douleur. Le poète a dit:

Mais pourquoi m'entraîner vers
ces scènes passées?
Laissons le vent gémir et le flot
murmurer;
Revenez, Revenez, ô mes tristes
pensées,
Je veux rêver et non pleurer.

ANNA ROBINSON.

RECETTES

Tapioca aux pommes

¾ tasse de tapioca perlé, eau froide, 2 tasses et demi d'eau bouillante, ½ tasse cuillerée à thé de sel, 7 pommes sûres, ½ tasse de mélasse. Faites tremper le tapioca pendant une heure dans l'eau froide; coulez, ajoutez l'eau bouillante et le sel; faites bouillir à la vapeur jusqu'à transparence. Enlevez les cœurs et la pelure des pommes, placez-les, dans un plat à pouding graissé, remplissez les espaces avec le tapioca mêlé à la mélasse et faites cuire dans un fourneau modérément chaud jusqu'à ce que les pommes soient tendres. Servez avec de la crême. Pour ajouter de la saveur aux pommes ajoutez ½ cuillerée à thé de canelle et un peu de muscade.

Le Coin des Enfants

Le mur de clôture

Un cultivateur vivait du produit de sa petite propriété, dans laquelle il faisait pousser toutes sortes de légumes qu'il allait vendre. Un riche commerçant vint s'installer dans une propriété contiguë et aménagea chez lui toute une basse-cour.

Mais il n'y avait pas de clôture entre les deux jardins, en sorte que les volailles du commerçant allaient constamment chez le cultivateur et ravageaient ses plantations. Celui-ci s'en plaignit poliment à son voisin, le priant de faire élever un mur.

L'autre le reçut fort mal et refusa absolûment de faire droit à sa requête; poulets et canards continuèrent, comme par le passé, à dévaster le potager du paysan. Alors celui-ci usa de ruse. Il vint un jour trouver son voisin et lui remit quatre œufs.

"Voici, lui dit-il, ce que j'ai trouvé dans mon jardin: ce sont sans doute vos poules qui les ont pondus." L'autre, enchanté, prit les œufs et remercia beaucoup son voisin. Pendant près d'une quinzaine, le paysan renouvela son manège.

Puis, un jour, il cessa d'apporter les œufs. Le commerçant réclama. "Je n'ai rien trouvé", répondit le paysan. Les jours suivants, à la même demande il fit la même réponse, si bien que le voisin commenca à le regarder d'un mauvais œil.

Il pensa que le cultivateur se lassait d'être honnête et gardait les œufs de ses poules. Alors l'avarice lui fit accomplir ce que la justice n'avait pu lui faire faire. Il fit construire une clôture entre les deux jardins, à la grande joie du cultivateur arrivé à ses fins.

De gentilles lettres

Laflèche, Sask.

Bien chère Madame,

Combien je suis heureuse de venir vous remercier pour le beau prix que vous m'avez envoyé: je le trouve fort joli, je vais le lire attentivement.

Je profite du congé que vous donnez à vos petits amis pour vous écrire quelques mots. L'hiver a été bien long cette année, mais il a fui, et voici le gai et doux printemps avec son beau soleil; dans quelques jours, la terre sera prête à recevoir la semence.

Je vois que le nombre de vos petits amis du *Patriote* se multiplie dans l'Ouest, j'en suis bien contente; je lis toujours votre belle page "En Famille", et je l'aime bien. Je veux continuer à prendre part à tous vos concours, pour rester fidèle au "Coin des Enfants".

Encore une fois je vous remercie de tout mon cœur pour votre beau livre et aussi pour toutes les peines que vous vous donnez pour aider aux petits Canadiens et petites Canadiennes à devenir de bons patriotes.

Je veux dire un affectueux bonjour à tous les enfants du "Coin", et je prie sa directrice de recevoir l'hommage des sentiments respectueux,

D'une petite amie,

Claire MORIN.

Lac Pelletier, Sask.

Chère Madame,

Vous nous demandez de vous écrire pour vous dire quelle sorte de lecture et de concours nous préférons.

Puisque vous voulez bien connaître les désirs de chacun de vos petits amis, je vous dis pour ma part que je préfère les concours de grammaire, car nous n'avons pas toujours la chance d'apprendre le français à l'école.

Pour la lecture, j'aime bien tout ce que vous publiez.

Une seule chose qui est très regrettable, c'est que vous ne pouvez pas nous donner d'intéressants récits toutes les semaines, faute d'espace dans le journal.

Mes petits frères et ma petite sœur qui suivent les concours expriment les mêmes désirs et regrets que moi.

De votre lecteur intéressé,

Paul ALARY (12 ans).

Masham Mills, Qué.

Chère Madame,

Je suis certaine que vous et les petites amies de là-bas me croyez très ingrate et vous dites qu'une fois récompensée je me suis retirée et n'ai plus pensé à elles. Oh, non! loin de là, j'ai toujours pensé à vous, chère Madame, et je ne pourrais vous oublier car tous les jours en classe, j'apporte mon chapelet et en le disant je pense à vous. Mon plus grand plaisir serait de toujours prendre part aux concours si intéressants; mais je ne reçois pas *Le Patriote*; hier, ma sœur me l'a envoyé et je profite de l'occasion pour dire à chacun un gracieux bonjour. J'espère, chère Madame, que vous m'accepterez encore une fois au nombre de vos petits concurrents, car l'accueil que j'ai reçu la dernière fois m'encourage à revenir.

Une petite Québecquoise,

Blanche CLOUTIER, (12 ans)

Ormeaux, Sask.

Chère Madame,

Quelle agréable surprise j'ai eue, quand mon frère arriva de la poste, hier soir, avec ce beau livre que vous m'avez envoyé! Que j'étais contente et que vous êtes bonne, Madame, de vous occuper ainsi des enfants que vous ne connaissez pas. Je ne sais comment vous remercier, je crois que je ne puis faire mieux que d'implorer les bénédictions de Dieu sur vous.

Quant à nos devoirs j'en demanderai qui ne seraient pas beaucoup plus difficiles, car je vous assure que je ne suis pas forte en grammaire, malgré que je sois déjà assez âgée (13 ans). Je n'ai pas eu beaucoup de classe encore, notre école est souvent fermée, faute de maître.

Je ferai toujours ce que je pourrai dans nos devoirs à venir.

Une petite fille qui vous aime beaucoup,

Marie-Anna DUBET.

L'Hirondelle de Ponteix

ADRIEN LIBOIRON, Administrateur. 3ème Année.

PONTEIX, SASK., MERCREDI 31 MARS 1920. No. 13

FETES DU DIMANCHE 4 — PAQUES —

Fête anniversaire de la résurrection de N. S. J. C.—Dans la primitive Eglise on discuta beaucoup sur l'époque à laquelle il fallait placer cette fête; les uns la mettaient le même jour que les Juifs, les autres la reportaient au dimanche suivant si elle tombait un jour de semaine. Le Concile de Nicée, en 325, décréta que la fête serait mobile et aurait lieu chaque année, le premier dimanche après la pleine lune de l'équinoxe du printemps. Elle peut donc être célébrée des premiers jours du printemps au 25 avril.

Saint Isidore de Séville.—Etait fils d'un gouverneur de Carthagène, en Espagne, fut élevé au siège épiscopal de Séville en 601 et s'y distingua par son érudition et sa piété. Il mourut en 636.

Sainte Tarbule.—Soupçonnée d'avoir, en qualité de chrétienne, tenté d'empoisonner la reine de Perse, elle fut jetée en prison et condamnée à être sciée en deux sur un chevalet. Bien qu'entièrement innocente de toute intention criminelle, elle refusa de se défendre et subit avec le plus grand courage cet épouvantable martyre en 505.

Baptême. — Joseph-Armand-Raymond, fils d'Aimé Béchard et de Régina Lamoureux. Parrain, Maurice et marraine, Simone Béchard.

TELEGRAMMES ECHANGES ENTRE S. S. BENOIT XV ET M. DESCHANEL

La présidence de la République a communiqué les deux documents suivants dont l'importance ne saurait échapper à personne.

S. S. Benoit XV a fait parvenir à M. le président de la République le télégramme suivant:

A Son Excellence Monsieur Deschanel, président de la République française. Paris.

Nous exprimons à Votre Excellence Nos félicitations et Nos voeux à l'occasion de son élévation à la première magistrature de la République et de son installation à l'Elysée. Nous ne doutons pas que la divine Providence ne réserve à votre action présidentielle, avec le concours dévoué et sincère de tous les bons citoyens français, la mission magnifique et glorieuse de relever la France de ses ruines matérielles et morales, de donner à votre pays la paix religieuse, qui sera l'un des importants facteurs de son relèvement, et de contribuer efficacement à cette pacification des peuples après laquelle soupire toute l'humanité. Dans cette confiance, Nous implorons les bénédictions divines sur vous, Monsieur le président, sur votre famille, sur le gouvernement français et sur la France tout entière, que Nous aimons toujours comme la fille aînée de l'Eglise.

BENEDICTUS P. P. XV.

M. le président de la République a répondu:

A Sa Sainteté Benoit XV, Palais du Vatican, Rome.

Au moment où j'assume la tâche à laquelle m'a appelé la confiance de l'Assemblée nationale, Votre Sainteté m'a fait l'honneur de m'exprimer ses sentiments, ainsi que les voeux qu'elle forme pour la grandeur et la prospérité de la France.

Il m'est particulièrement agréable de dire à Votre Sainteté combien je suis sensible à ses félicitations. Il ne me l'est pas moins de l'assurer du haut prix que j'attache à ses voeux pour le bonheur de la France victorieuse et pour l'accomplissement de ses destinées historiques, intimement liées à la cause de la justice.

PAUL DESCHANEL.

FETES.—La saint Joseph a été célébrée avec une grande dévotion et de nombreuses communions. Le dimanche de la Passion, à l'issue de la grand'messe, avait lieu la bénédiction des grains de semence, et les moissons de cette année étaient confiées à la garde du grand Procureur de la sainte Famille. La fête de l'Annonciation attirait dans la chapelle du Couvent une foule nombreuse. Pour célébrer le mystère de l'Incarnation on y admettait, pour la première fois, à la Table Sainte, entre leurs parents et leurs amis, plus de vingt enfants soigneusement préparés par la bonté vigilante des Révérendes Sœurs et le dévouement de M. le vicaire. Voici leurs noms: (Langue française), Elisa et Yvonne Briand, Simone Blanchard, Raymonde Morel, Alea Arsenault, Denise Côté, Marie Peat, Marguerite Dubourt, Yvonne Bonneville, Yvette Dupuis. Thos. Binette, Omer Gauthier, Georges Blanchard, Florimond et Gaston Ternier, Eu. et Willie Tardif. (Langue anglaise): Eva Apvood, Elma Pelletier, Margaret et Helen Brennen, Marie, Catherine et Nelly Klein.

Une autre cérémonie impressionnante suivait cette première communion; c'était, après la distribution de médailles et d'insignes en l'honneur des saints anges et du Sacré-Cœur, la réception solennelle de Mlles Agnès Hébert, Antoinette Courchaine, Juliette et Emilie Cossette, Marie-Anna Ferland, Annie et Cecilia Apvood, Aline Lambert, dans la Congrégation des Enfants de Marie, et parmi les aspirantes Mlles Germaine Stringer, Emma Lallier, Louise Pieray, Thérèse Rouillet. Parents et élèves ne sauraient oublier ces belles cérémonies dont les fruits spirituels profiteront certainement à toutes leurs familles.

L'*Hirondelle* de Ponteix se charge auprès du Patriote de toutes négociations relatives aux travaux d'imprimerie dont vous pouvez avoir besoin. Les prix ne sont pas plus élevés qu'ailleurs. Encouragez donc votre journal.

AVIS.—Comme le faisait M. l'abbé Bernard les premiers et troisièmes dimanches de chaque mois, M. l'abbé Duchaine, dès le 1er dimanche d'avril, adressera une instruction spéciale pour les gens de langue anglaise qui assisteront à la messe de 8 heures.

DU PAIN.—Il y en a encore ici! et pas du tout trempé de larmes, mais plutôt assaisonné de courage et de gaiété. La preuve nous la voyons à l'arrivée du train, quand débarquent successivement tous nos déserteurs de l'automne. C'est ainsi que nous avons revu avec plaisir: MM. et Mme A. Privé, A. Desautels, E. de Montigny; MM. A. Savoie et son frère, C. Hinque, A. Marcotte et A. Tourigny, ex-doyen de la société des célibataires, qui vient de jouer un joli tour à la confrérie en revenant marié de la province de Québec.

—MM. les abbés A. Royer et E. Duchaine, curé et vicaire de Ponteix, étaient en visite l'autre jour chez M. l'abbé Dubois, curé de Laflèche.

LES RATS.—Dès le 20 notre rivière était sortie peu à peu de sa léthargie d'hiver: elle s'était enflée de toute sa majesté, parée de ses diamants les plus étincelants et se payait dans la vallée une course bruyante pour célébrer le retour du printemps.

Conviés à la fête, les rats musqués s'étaient élancés hors de leurs tranchées pour y prendre part, et se livraient à de joyeux ébats dans le défilé des glaçons.

Mais, hélas! *circuit quaerens quem devoret*, comme on dit au sermon, il rode sans cesse cherchant quelqu'un à dévorer, un régiment de chasseurs de tout âge, vieux soldats et jeunes bleus, accourt de toute part comme de vulgaires boches pour faire un carnage épouvantable de ces innocentes bêtes, — lesquelles, on nous l'assure, regrettent amèrent la hausse ridicule et désastreuse de toutes les marchandises, mais surtout des fourrures.

On a même vu de ces impitoyables Nemrod, dignes de leur ancêtre, le père Noé, (nous comparons sous un seul rapport) se construire immédiatement des canots pour serrer de plus près les pauvres victimes sans défense. Vous voyez bien que la guerre, avec ses injustices et ses horreurs, durera sur la terre autant que l'humanité!

YACHT.—Le premier bateau construit cette année dans les chantiers Bourget et Cie, de Ponteix, portera le doux nom de Zéphir. Il a été lancé vendredi dernier sur les grandes eaux du Nothukew. Commandant, Bourget; lieutenant, Guièze. Il fait voile pour le Lac La Vieille. Les rives n'étant pas à perte de vue, nous espérons recevoir par téléphone des nouvelles de l'expédition!

VOEUX.—D'habitude nous souhaitons de bon cœur la réussite aux nouvelles branches de commerce qui s'installent dans la place, mais cette fois il en apparait une à laquelle nous ne pouvons souhaiter aucune chance, aucun client; tant pis pour le propriétaire! Et ce qu'il y a de plus fort: c'est que nous sommes certains d'être appuyés par tous les paroissiens, jeunes et vieux... Songez donc... un corbillard!

Et cela nous rappelle le bon mot suivant:

—Baptiste, j'ai peur de manquer le train, allez donc vite dans la rue m'appeler la première voiture publique que vous rencontrerez.

Au bout de quelques minutes Baptiste revient l'air tout consterné.

—Eh bien! la voiture est-elle à la porte?

—Oh non, Monsieur, je n'ai pas osé! figurez-vous que la première voiture publique que j'ai rencontrée était un corbillard!

—Le Dr G. E. Clerk visitait, la semaine dernière, son fils Douglas, au collège des Jésuites à Régina, et profitait de son voyage pour acheter le plus beau piano de la ville.

—Mme C. Tourigny est allée avec son fils rencontrer un oculiste de passade à Aneroid.

—Les gens de Gergovia semblent s'être donné le mot pour venir à Ponteix: on y remarquait, le même jour, Mme F. de Montigny, Mlles Facette, J. Deschênes, W. Loiselle, L. Batier, J. Cornet, B. Dumonceau et X. Morel, venu pour assister à la première communion de sa fille, pensionnaire au Couvent.

—M. G. Jessop, gérant de la Banque d'Hochelaga, transféré à St. Paul, laisse à Ponteix de sincères amis. Son successeur en trouve dès son arrivée, car c'est M. McCluskey, qui y avait dirigé la banque de Québec, avait travaillé au développement de la ville, et durant son séjour à Neville, avait donné à l'église des preuves palpables de son attachement.

—o—

La "Farmers' Mutual Fire Insurance Co.", de Portage la Prairie, Man., a clos l'année en 1919 avec plus de cinquante millions d'assurances en force. Au cours de l'année elle a émis des polices au montant total de $22.134.648. La compagnie, qui existe depuis 36 ans, est composée de fermiers et dirigée par des fermiers.

Le Testament de Mgr Legal, O.M.I.

J.J.C. et M. I.
Au nom du Père et du Fils et du St-Esprit.
Très Auguste Trinité, Dieu en Trois Personnes.

Moi, Emile Joseph Legal, de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, et bien qu'indigne, choisi, par le St. Siège Apostolique, pour devenir le 2ème Evêque de St. Albert, et le premier Archevêque d'Edmonton, dans la Province d'Alberta (Canada), j'ai rédigé cet écrit que je déclare être mon Testament et l'expression de mes dernières volontés.

Je nomme, comme exécuteurs testamentaires, l'Administrateur du Diocèse, s'il y en a un de nommé, au moment de ma mort, ou sinon le Rév. Père H. Leduc, O. M.I., et le Rév. Père M. Mérer, O. M.I., conjointement ou séparément, si l'un d'eux n'est plus de ce monde.

Je déclare qu'à ma connaissance, je n'ai aucune dette personnelle. Il y a certaines dettes contractées, dans quelques paroisses ou missions. Ces dettes ont été consenties par moi comme président des corporations paroissiales, en qualité d'Evêque de St. Albert ou plus récemment d'Archevêque d'Edmonton, mais elles sont à la charge des missions ou paroisses qui les ont assumées, mais non de la corporation archiépiscopale, à moins d'avoir été contractées nommément par la dite corporation archiépiscopale.

Je déclare également que, comme religieux, je ne possède rien en propre. Les sommes déposées en banques, même à mon crédit personnel, s'il y en a au moment de ma mort, ne seront pas davantage ma propriété privée mais devront retourner à la corporation archiépiscopale.

Je n'ai non plus aucun bien patrimonial. La petite propriété que j'avais conjointement avec une sœur encore vivante actuellement (juin 1914) lui a été cédée en totalité, il y a déjà plusieurs années, et par conséquent je n'ai rien à revendiquer de ce chef.

Les objets qui sont à mon usage personnel devront être considérés comme propriété de la Corporation Archiépiscopale catholique d'Edmonton. L'Evêché et tout son ameublement, y compris la bibliothèque, appartiennent aussi à la Corporation archiépiscopale, sauf les objets personnels de chaque membre de la Congrégation des Oblats et des autres personnes qui y résideront au moment de ma mort.

N'ayant personnellement aucune somme d'argent à ma disposition, je ne puis rien laisser pour faire célébrer des messes, pour le repos de mon âme; mais je compte sur les suffrages que Notre Congrégation accorde à chacun de ses membres, et sur la charité que de pieuses âmes voudront bien me rendre, en faisant célébrer des messes pour moi. S'il m'était arrivé d'avoir omis, par oubli, de célébrer, ou de faire célébrer quelques messes dont j'aurais reçu les honoraires, mon intention est que les messes célébrées pour moi, après ma mort, soient appliquées tout d'abord pour acquitter mes obligations, sous ce rapport, et je prie les prêtres qui les célébreront d'avoir les mêmes intentions.

J'ai maintenant un devoir bien doux à remplir. Je tiens une dernière fois à remercier tous ceux dont j'ai reçu quelque bienfait personnel, tous ceux qui m'ont aidé dans l'acquit de mes charges, tous ceux qui ont soutenu les œuvres diocésaines.

Je suis reconnaissant envers la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, qui m'a accueilli dans son sein, et qui, dans la personne de ses supérieurs, m'a honoré d'une si grande confiance. Je ne méritais point assurément tous ces égards. J'ai essayé toutefois de m'en rendre digne. Je remercie en particulier ma chère congrégation du précieux concours qu'elle m'a fourni, pendant que j'étais chargé de l'administration du Vicariat, et même depuis, en m'envoyant de temps en temps, des ouvriers capables et zélés, des Pères et Frères Oblats, qui nous ont aidé dans nos travaux d'une manière si efficace.

Merci aux Rév. Messieurs du clergé séculier, qui ont bien voulu renoncer à des positions plus agréables et plus avantageuses, pour venir partager nos travaux et partager aussi nos privations.

Merci aux différentes communautés religieuses, qui nous ont rendu dans le passé, et qui nous rendent encore de si inappréciables services, surtout pour l'éducation et la formation chrétienne de la jeunesse et de l'enfance. Je remercie du fond du cœur tous mes missionnaires. Sans doute ils ont travaillé uniquement pour Dieu et les âmes, mais leurs travaux et leur zèle ont été pour moi, la source des plus douces consolations.

Je suis reconnaissant aussi, aux grandes et belles œuvres de la Propagation de la Foi et de la sainte Enfance, dont les Directeurs et Conseils Centraux ont toujours montré un intérêt spécial pour les pénibles missions de l'Ouest Canadien. L'Oeuvre de Ludwig Missions-Verein de Munich, intéressée aux missions de Mgr Grandin, par une pieuse religieuse de la Visitation, nous a fourni également d'importants secours. Les Oeuvres apostoliques de Paris et de Lyon, et l'œuvre des Tabernacles de Montréal ont contribué beaucoup à soulager la pauvreté de nos sanctuaires. Merci à toutes.

Merci également à tous ces bienfaiteurs, Evêques ou prêtres, qui, de temps en temps nous ont facilité des quêtes, ou nous ont envoyé des aumônes. Leurs bienfaits ont été enregistrés dans le livre d'or de la charité et Dieu ne manquera pas de leur payer généreusement notre dette.

Maintenant je demande pardon à tous ceux que j'aurais pu offenser de quelque manière que ce soit. je crois pouvoir me rendre le témoignage que je n'ai jamais cherché à faire de la peine volontairement à qui que ce soit, et surtout à ceux sur lesquels s'étendait mon autorité: mais malgré tout il y a eu sans doute, dans des observations que j'aurais faites, ou dans des mesures que j'aurais prises, des choses qui ont pu mécontenter et même contrister et affliger quelques-uns. J'espère qu'ils voudront bien me pardonner ce que je leur aurais fait souffrir.

De mon côté, s'il arrivait que j'eusse quelques ennemis, je leur pardonne bien volontiers. Dans le cours de ma vie déjà assez longue, et dans l'exercice de mes différentes charges, il y a eu aussi pour moi des causes d'affliction. J'ai essayé de les porter bravement et courageusement. Plaise à Dieu d'agréer ces peines, en expiation de mes propres défaillances. Je pardonne d'autant plus volontiers à tous ceux dont j'aurais eu à me plaindre, que je sens davantage moi-même combien j'ai besoin de pardon.

Maintenant je déclare vouloir mourir dans le sein et l'amour de la sainte Eglise Catholique Apostolique et Romaine, dans laquelle j'ai eu le bonheur de naître et de vivre. Je crois et professe, comme j'ai toujours cru et professé tout ce que cette Eglise, qui continue sur la terre l'œuvre de Notre Seigneur Jésus-Christ, l'œuvre de notre Rédemption, a cru et enseigné. Je rejette et réprouve toutes les erreurs qu'elle a réprouvées et condamnées. Je professe en particulier le Dogme de l'Immaculée Conception de la très Sainte Vierge Marie, et celui de l'Infaillibilité du Souverain Pontife, parlant à l'Eglise *ex cathedra*, tel que l'Eglise entend et explique ces dogmes et croyances. J'abhorre nommément cette moderne hérésie appelée le MODERNISME, résumé des hérésies de tous les temps.

Je déclare que ma suprême joie, en ce monde, a été de conformer ma foi aux saintes croyances de l'Eglise, qui est comme la voix du Sauveur nous parlant encore et l'interprète autorisée de sa doctrine. J'ai aimé cette Eglise d'un ardent amour, parce que j'ai toujours pensé qu'aimer l'Eglise c'était la manière la plus facile et la plus sure de témoigner mon amour envers mon Sauveur et miséricordieux Rédempteur.

Au moment doux où j'aurai à payer mon tribut à la mort; en subissant la sentence commune à toute l'humanité, je veux regarder la mort comme une grande libératrice. Je l'accepte telle qu'il plaira à Dieu de la faire pour moi. Je veux faire le sacrifice de ma vie à l'infinie grandeur de Dieu le Père Tout Puissant, qui m'a donné l'être. Je veux remettre mon âme à l'infinie miséricorde de mon Souverain Juge. Je le prie humblement de se souvenir de son infinie bonté, et de me pardonner mes manquements et péchés si nombreux. Plus j'ai été coupable à ses yeux, et plus éclatera la merveille de son infinie miséricorde.

Pour mon pauvre corps, le seul désir que j'ose formuler, c'est qu'il soit déposé et enseveli dans le tombeau qui aura été préparé pour lui dans la crypte de la nouvelle cathédrale, ou dans le cimetière commun, s'il n'y a pas encore de tombeau ainsi préparé. Pour le reste, je veux que, tout en observant les prescriptions et rubriques de l'Eglise, on me fasse les obsèques les plus simples. Mon corps ne sera point embaumé et ne restera exposé que quatre jours tout au plus. On pourra m'enterrer auparavant si l'on veut. Que mon cercueil soit simple et commun et s'il est possible, qu'il soit fabriqué par quelqu'un de nos Frères Convers. Je m'oppose absolument à ce que l'on mette des fleurs sur ma bière, c'est un usage que l'Eglise réprouve. Que les vêtements pontificaux dont je serai revêtu, tout en étant convenables, soient simples et sans valeur.

Que ceux qui voudront bien garder quelque souvenir de ma pauvre personne daignent me faire l'aumône de leurs prières, et, si la chose leur est possible, faire célébrer quelques messes, pour le soulagement de mon âme. Je leur promets, de mon côté, d'être reconnaissant et de prier Dieu de les récompenser généreusement de leur charité.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et mon sceau, à St. Albert, le 3 septembre de l'année de N. S. 1914.

EMILE J. LEGAL, O.M.I.,
Archevêque d'Edmonton.

"La presse, dit M. L. P. Deslongchamps, ancien administrateur de journal, par rapport à la société remplit le même rôle que l'oeil par rapport au corps. Si la presse d'un pays est bonne, le peuple qui y vit verra tout dans la lumière; au contraire, si la presse est mauvaise, la population de ce pays vivra dans l'obscurité et tombera dans les abîmes."

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

WILLOW BUNCH, Sask.

Mardi le 9, à notre chapelle du couvent des Révérendes Sœurs de la Croix de Saint-André, a eu lieu l'exposition solennelle du St-Sacrement afin de prier davantage pour le succès d'une réunion tenue à Rome le même jour pour obtenir un brillant résultat dans la grande question de la canonisation du Vénérable André. M. le curé Lemieux officiait à la messe. Toute la journée une assistance nombreuse se succédait à tour de rôle pour offrir ses pieux hommages d'adoration et de reconnaissance à Jésus-Hostie. Le reposoir était magnifique. Espérons que les prières de ces cœurs soient changées au pied du trône eucharistique de Jésus en abondantes bénédictions pour la communauté et la paroisse entière.

—Nous saluons avec plaisir, l'arrivée de M. et Mme Joseph-Octave Lafrenière, de retour d'un voyage dans l'Est.

—Nous sommes heureux de saluer aussi l'arrivée de M. et de Mme Joseph Charbonneau, de retour au milieu de nous après une absence de deux ans.

—Nous souhaitons aussi la bienvenue à Mlle St-Laurent, sœur de Mme Marc Noël, de passage au milieu de nous pour quelque temps. Nous espérons que Mlle St-Laurent trouvera bien du bonheur dans notre village.

—Depuis l'ouverture du mois de mars, chaque matin, après le Saint Sacrifice de la messe, des prières spéciales sont dites en l'honneur de Saint Joseph et les élèves du couvent ont la faveur de le faire à leur chapelle, tous les soirs, à quatre heures. La jeunesse, toujours privilégiée, assiste à une courte allocution, laquelle est suivie d'un chant à Saint Joseph.

—Les membres de l'union chorale de Willow Bunch se réunissent tous les jeudis soirs pour des exercices de chant sous la présidence de notre dévoué vicaire, M. l'abbé A. Turgeon.

MEYRONNE, Sask.

Les dames de la paroisse ont organisé un concert au profit de l'église le 16 mars et quoique un grand nombre de personnes aient été empêchées d'y assister à cause de la tempête de la veille, l'assistance était encore passablement nombreuse et comprenait plusieurs de nos résidents non-catholiques.

Le programme était très bien rempli et les numéros très variés furent vivement applaudis par l'audience.

Il serait trop long de donner ici en détail tout le programme qui comprenait des chœurs, chansons, morceaux de musique instrumentale, duos, quatuors, récitations, tableaux, pantomimes, etc., et nous nous contenterons de citer les noms de quelques-uns des artistes, entre autres: Cécile Lavergne, Bernadette Colleaux, Cecil Neil, Mike Thierens, tous âgés de 6 à 10 ans, et qui ont su s'acquitter de façon merveilleuse de leurs différents rôles.

Nous ferons mention spéciale de M. Emile Vuillaume, un ancien soldat français, un vrai comédien, qui a beaucoup amusé le public avec ses chansons comiques en français au point de dérider la face austère de plusieurs spectateurs de race anglaise, qui malheureusement ne pouvaient comprendre notre belle langue.

Les dames organisatrices, Mmes Lavergne et Neil, méritent beaucoup d'éloges pour la perfection avec laquelle les fillettes ont exécuté les mouvements d'ensemble, et tableaux. Cela montre une fois de plus qu'avec de la bonne volonté on arrive à tout.

La soirée fut terminée par une vente de paniers, ce qui a porté le chiffre des recettes à environ $170.00.

M. le curé Bois a vivement remercié les dames organisatrices, ainsi que les acteurs et actrices, grands et petits, sans oublier les spectateurs. Il est à espérer que nous aurons bientôt le plaisir d'entendre de nouveau les artistes qui ont su si bien nous divertir pendant quelques heures.

—Mme Brière est retournée à Billimun le 18 courant, après avoir passé une couple de semaines à Meyronne, en visite chez ses filles, Mmes Colleaux et Van Eeslande, et son fils Arthur Brière.

RICHARD, Sask.

A cause de notre silence par trop prolongé, d'aucuns pourraient supposer et avec raison, que nous n'avions rien à dire à l'endroit de notre village et de ses environs. Bien loin de vous cette pensée et soyez à même d'en juger par ce qui va suivre.

Richard est, sans contredit, dans une ère de progrès et nous en sommes tous fiers! Il y a d'abord cette société coopérative établie par nos fermiers des alentours et d'ailleurs qui, voulant donner de l'extension à leur commerce, ont décidé de construire un magasin dans notre village. Nous leur souhaitons un plein succès.

—Le gérant de notre Banque, M. Mcpherson, a en mains le plan d'une nouvelle bâtisse en brique tout à fait moderne, ayant 48 pieds de façade. Les travaux de construction commenceront bientôt. Un quatrième employé sera requis à l'été; c'est dire qu'il se fait de bonnes affaires à Richard en dépit des trois dernières mauvaises années que nous avons traversées.

—Le magasin de quincaillerie de M. Potter devient la propriété de M. Stanley. Nous souhaitons la bienvenue parmi nous à cette famille et nous espérons que M. Stanley, étant aussi maire de l'endroit, usera de toute son influence pour pousser les travaux d'amélioration à faire dans le village au cours de l'été.

La température se maintient au froid, cela n'empêche pas nos fermiers de tout préparer pour les semailles, le temps arrivé. Avec les pluies de l'automne dernier et l'abondance de neige de cet hiver, nous avons hâte de mettre en terre une semence qui nous rapportera beaucoup cette fois.

Beaucoup de nos terres environnantes changent de mains. Chance exceptionnelle pour les nôtres de venir se grouper autour de notre clocher. M. Amandrut, soldat français de retour, a pris les devants; il est désirable que son exemple soit suivi par beaucoup d'autres. Encore quelques familles canadiennes de plus et nous aurons notre école séparée nous aussi. En attendant, Mlles Richard consacrent une heure et plus de leur loisir tous les jours à faire le catéchisme et aussi à enseigner le français à nos petits Canadiens. Quelques-uns viennent de très loin pour profiter de ces avantages. Ils étaient cet hiver au nombre de 15. Si nous doublons encore l'hiver prochain, il faudra voir à les loger ailleurs que dans une famille privée. C'est une preuve évidente que tous nos Canadiens français d'ici tiennent à leur religion et à leur langue.

—Le lundi de Pâques il y aura au profit de notre église partie de cartes et vente de paniers, ainsi que la râfle d'une magnifique peinture, don d'un peintre célèbre établi parmi nous. Nous comptons sur une nombreuse assistance.

—M. Boyd, caissier du magasin Werb, vient de perdre sa jeune épouse des suites de l'influenza. Toutes nos sympathies lui sont acquises dans ce grand malheur.

—Mme Lienyer est de retour au milieu des siens après une absence de trois mois passés à Vancouver chez ses parents.

—Les deux frères Poupart sont revenus parmi nous, enchantés du bon hiver qu'ils ont fait dans les bois. Ils se préparent, eux aussi, aux travaux de leur ferme.

—M. Philippe Cyr, qui nous avait quittés, il y a deux ans passés, pour aider aux travaux de la ferme de son beau-père à Beauchamp, est attendu ces jours-ci avec sa famille.

—Mlle Irène Ouellette et son frère Adélard sont à Richard pour un temps indéterminé. Ils espèrent que leur famille viendra les rejoindre dans le cours de l'été.

—Dimanche dernier, Mme Philias Blais faisait cadeau à son mari, d'un joli gros garçon. Nos félicitations.

—Mme Amandrut, de Saskatoon, est de passage à Richard et est l'hôte de Mme E. Richard.

—Il est question en ce moment de doter notre village d'un médecin. Nous voudrions qu'un des nôtres bénéficie des avantages que notre municipalité offre. Qu'on se hâte de venir nous faire une visite.

COCHIN, SASK.

Notre école, tant désirée depuis si longtemps, nous l'avons enfin obtenue et le 17 mars, fête de St-Patrice, grand événement à Cochin: l'école est ouverte sous la direction de Mlle Blanche Ducharme, avec une assistance de 23 élèves. Honneur à notre honorable et dévoué député, M. Dan Finlayson, pour les démarches qu'il a faites et l'intérêt qu'il a pris à cette belle œuvre. Honneur à M. George Day, qui sait faire de généreux sacrifices pour le bien de la mission catholique et pour l'éducation des enfants de Cochin. Honneur aussi au Rév. Père Cochin, O.M.I., qui a mis sa chapelle privée à la disposition des enfants pour y enseigner, en attendant que les moyens nous permettent de bâtir une maison d'école. Honneur aussi et succès à Mlle Blanche Ducharme pour avoir répondu si promptement à l'appel, pour être la première institutrice de l'école de Cochin. Merci à M. Raymond Denis, de Vonda, qui, par ses renseignements, nous a permis de trouver promptement une institutrice.

LAC PELLETIER, Sask.

Le 7 mars, une partie de cartes a réuni nos citoyens du Lac qui, bien qu'en petit nombre ce soir-là, ont su s'amuser très agréablement, comme en famille.

Après la partie de whist, les organisatrices, Mmes Achille Chabot et Joseph Sanschagrin, nous ont fait apprécier, dans un goûter exquis, toute la délicatesse de leurs connaissances culinaires. Une fois les palais satisfaits autant que les estomacs, le chant et la musique nous ont charmés jusqu'à une heure avancée. D'ailleurs dame la lune, tout en accomplissant là-haut dans le silence sa tâche nocturne, attendait les veilleurs pour les reconduire...

Les prix ont été distribués comme suit: 1er prix pour Dames, don de Mme Jos. Sanschagrin, gagné par Mlle Lucier; 1er prix pour hommes, don de M. Achille Chabot, gagné par M. Philias Benoit; 2ème prix pour dames, gagné par Mme Louis Ed. Dumesnil; 2ème prix pour hommes, gagné par M. J. Poncelet.

Une râfle d'un joli rasoir de sûreté, offert par M. H. Brosseau, a favorisé M. David Fortin.

La fête de St Joseph a été célébrée par une grand'messe aux intentions des paroissiens. L'assistance a été assez nombreuse, malgré le mauvais état des chemins.

Nous voici donc en plein printemps et personne n'en est fâché, car si l'hiver n'a pas été rigoureux, il a été de longue durée.

Nos citoyens, promeneurs ou travailleurs, nous reviennent: à la bonne heure! Ainsi nous notons le retour de MM. Pierre Charlebois, Gilbert Longtin, St-Denis, ainsi que B. Major et A. Perreault de la Vallée Ste Claire.

ST-VICTOR, Sask.

A l'occasion de la fête de Pâques, nos jeunes amis du "Cercle Jeanne d'Arc" donneront une jolie représentation au profit des œuvres paroissiales. La séance, outre les intermèdes, comportera trois pièces, dont un drame et deux comédies.

"Deux frères", tel est le titre du drame. La scène se passe au temps de la Révolution française, en Alsace. Deux frères appartenant à une vieille famille royaliste sont divisés d'opinion. Tandis que l'aîné combat dans les corps de l'armée républicaine, le cadet est attaché comme aide de camp au prince de Condé, général des royalistes. L'aîné, tombé aux mains des royalistes, est pris pour un espion et condamné à mort. Son jeune frère est chargé de l'exécuter. Tel est le sujet de cette pièce qui constitue un drame poignant. En même temps elle fait revivre un instant cette époque agitée avec pittoresque. Tous ceux qui sont friands d'émotion seront amplement servis; avis aux amateurs.

Les deux comédies, dont l'une intitulée "Les deux sourds" et la seconde, "Le diable aux manœuvres", auront le don de faire rire et de secouer tous ceux qui, en ces derniers temps, ont pris l'habitude de faire usage de carême. Des artistes qu'on a déjà eu le plaisir d'applaudir se feront entendre aux intermèdes. Voici d'ailleurs le programme détaillé de la séance:

1. Ouverture—Piano par Mlle B. Collin.
2. "LES DEUX FRERES", drame en un acte, par L. Noël.

Personnages—Le Prince de Condé, M. S. Ducharme; Henri, Marquis de Freneuse, M. A. Beauvilliers; Hubert, Comte de Freneuse, M. H. Thielens; le Comte de Noé, M. P. Rondeau; le Comte de Sancy, M. J. Boutin.

3. Violon, par M. S. Rondeau.
4. Déclamation—"La Veillée de F. Coppée" par Mlle B. Collin.
5. Chanson, par M. Ambr. St-Cyr.
6. "LES DEUX SOURDS", comédie en un acte, par J. Moineaux.

Personnages—Damoiseau, M. H. Bissonnesse; Placide, M. H. Barré; Boniface, M. A. St. Cyr; Un garde-champêtre, M. P. A. Gaudry; Un jardinier, M. E. Ducharme.

7. Chanson, M. Antoni St. Cyr.
8. Violon, M. S. Rondeau.
9. Chanson, Mlle B. Collin.
10. LE DIABLE AUX MANOEUVRES, comédie militaire en un acte, par Rosal Berry et J. Carwald.

Personnages—Surot, M. S. Ducharme; Loupin, M. A. Beauvilliers; Michel, M. H. Thiélens; Arpion, M. P. Rondeau; Riboulard, M. J. Boutin.

11. Allocution.
12. "O Canada".

Winnipeg, avec les municipalités environnantes comprises dans le "Greater Winnipeg", a une population de 221,708. La ville proprement dite a 183,378 habitants.

Pendant 1919, 360,081 tonnes de charbon ont été extraites de 51 mines de la Saskatchewan. 403 mineurs ont été employés à cet ouvrage. La consommation totale de charbon dans la province est estimée à 1,650,000 tonnes.

Feuilleton du "Patriote de l'Ouest"

La nouvelle croisade des enfants

No. 1 par Henri BORDEAUX

I.

Y A-T-IL ENCORE DES MIRACLES?

Assis sur un escabeau, le haut du corps penché en avant, les traits de sa longue figure tirés, les yeux hors de la tête et la langue hors de la bouche, M. l'abbé Laloze, curé d'Avrieux, restaure les sept péchés capitaux.

Pour gagner du temps, il essuie son pinceau à sa soutane, si maculée que les couleurs achèvent de s'y perdre.

Il se hâte de profiter du jour et du joli soleil d'hiver, parce que c'est la veille de Noël et qu'à la tombée de la nuit toutes les bonnes âmes de la paroisse, et même quelques autres s'il plaît à Dieu, envahiront son confessionnal.

Derrière son dos, deux petits enfants le regardent opérer et le critiquent sans qu'il en sache rien:

—Est-ce un bœuf, Annette, ou si c'est un âne?

Annette, bien posée sur ses jambes rondes, réserve son avis tout en introduisant un doigt dans son nez. Elle n'est pas convaincue. Elle aime à se rendre compte: c'est son droit.

—Philibert, c'est un mouton.

M. le curé est trop absorbé pour les entendre. Pourtant, il s'interrompt de temps à autre dans sa tâche qui sans nul doute dépasse les forces humaines, car il marmonne entre ses dents:

—Il faudrait un miracle! Il faudrait un miracle!

De son grand nez en bataille, il hume le vent, pour savoir si le miracle vient. Et comme le miracle ne vient pas, il se rue au travail de ses mains frémissantes.

Avrieux est un village de la Maurienne en Savoie tout chargé d'histoire. Il se dissimule au pied du massif de la Vanoise, un peu au delà de Modane d'où part le tunnel qu'on a percé dans le mont Fréjus pour passer en Italie. Auparavant, on passait par-dessus les Alpes, et souvent dans la neige. Ainsi firent Annibal, Charlemagne, Napoléon, sans compter beaucoup d'autres chefs moins connus. Ainsi font encore aujourd'hui les claquepatins qui veulent économiser un billet entre Modane et Bardonnèche. Il y a, pour eux, un chemin muletier et s'ils préfèrent la grand'route, ils n'ont qu'à la suivre jusqu'à Lanslebourg, d'où elle grimpe en lacets à l'assaut du Mont-Cenis.

Avrieux a l'habitude des grands personnages. Charles le Chauve y mourut. Il revenait de son expédition transalpine quand, vaincu par la fièvre, il dut s'aliter là. Il y décéda le 6 octobre 877, et l'on accusa son médecin, le Juif Sédécias, de l'avoir empoisonné. Ce mystère ne fut jamais bien éclairci, et il n'y a pas encore très longtemps qu'un honorable et généreux ecclésiastique du pays entreprenait la réhabilitation du Juif Sédécias. On n'a pas fait grand cas de sa démonstration, bien que les réhabilitations soient à la mode. Charles le Chauve ne passionne pas l'opinion, et d'ailleurs, s'il fallait accuser d'empoisonnement tous les médecins qui tuent leurs malades!...

Avrieux, qui reçut un empereur mourant, n'est plus visité aujourd'hui. Le village est bâti sur la rive droite de l'Arc, et la route de Napoléon, à qui les automobiles restituent sa vie interrompue, domine la rive gauche d'assez haut. Il faut faire un crochet pour le découvrir; et, à part quelques alpinistes tentés par la Dent Parrachée ou la Roche Chevrière, on n'y descend plus. Ses petites maisons basses, étroites et grises sont tapies au fond du val, tout au bord du torrent qui roule des eaux glauques et transparentes. On dirait un troupeau de moutons pressés les uns contre les autres. Elles se distinguent à peine de la teinte uniforme que les rochers et la terre donnent au paysage, cette terre si pauvre qu'on ne l'ensemence, dit-on, que tous les deux ans. Plus près de la montagne, la cascade Saint-Benoît, qui descend des glaciers, tombe dans une sorte d'entonnoir en deux sauts de plus de cinquante mètres, et, en avant, les forts de l'Essaillon, en étages, semblent fermer la vallée de leur dentelle de pierre.

A l'extrémité du village, au-dessus de l'Arc, se dresse la petite église. C'est un vieil édifice roman qui, malheureusement remis à neuf, a perdu tout caractère. Le clocher carré est trapu comme un montagnard. On l'a défiguré par le moyen d'une énorme boîte d'horloge, pareille à une verrue sur un nez court. Mais l'un des murs de la façade, au pied duquel sont alignées des tombes cultivées comme de petits jardins, est recouvert de fresques anciennes, et ces fresques représentent les sept péchés capitaux, surmontés des sept vertus cardinales. Les vertus sont si effacées et effritées qu'on ne les reconnaît pas: autant dire qu'il n'y en a plus, tandis qu'un certain nombre de péchés, gaillards et guillerets, ont triomphé du temps.

Chaque péché a droit à deux carrés placés l'un sous l'autre, l'un où il est représenté dans sa splendeur terrestre, en compagnie d'un animal symbolique, l'autre où il subit son châtiment. Voici, par exemple, la *Superbe*: c'est un gentilhomme qui éperonne un lion; le même, dans le carré de dessous, est pendu par les pieds la tête en bas et grimace dans cette pose humiliée. L'avare monte un sanglier; bien emmitouflé dans une houppelande, il serre sur son cœur un trésor; en bas, les diables lui arrachent les membres et le dépouillent ainsi de ses propres morceaux. *L'Ire*, c'est un soldat armé à califourchon sur un tigre; son supplice consiste à se mordre lui-même. Le gourmand est condamné à manger du feu qu'un serpent lui vomit dans la bouche, pendant que deux ou trois démons, pour lui faciliter ce régime, lui fouillent le ventre avec des fourches et mettent ses tripes à l'air. On ne le voit que supplicié, son portrait de dessus s'étant lézardé pour finir par tomber en poussière de plâtre. Quant à la Luxure, l'Envie et la Paresse, on n'en aperçoit plus que des fragments incomplets.

Mais M. le curé, qui a toujours eu du goût pour l'illustration et qui, déjà, se faisait remarquer au séminaire pour le temps qu'il employait à copier les enluminures des vieux livres d'heures, a entrepris une grande tâche: il veut réparer sa façade. Certes, il a renoncé aux vertus dont l'état est décidément trop piteux. Heureusement il lui reste les péchés. Il a mis son espoir dans les péchés. Il a commencé par s'essayer dans ces détails. L'habit de l'Orgueil trop fripé, lui doit son éclatante couleur bleue. Si les diables qui massent l'Avare ricanent avec un sourire tout neuf, — le hideux sourire de Voltaire, assure M. l'archiprêtre, curé de Lanslebourg, qui a lu les poètes, — M. le curé d'Avrieux n'y est pas étranger. Plus hardi, il a osé rebadigeonner le Gourmand tout entier au-dessus de son supplice et même il a ajouté quelques accessoires. Un Gourmand tout luisant sort aujourd'hui de la muraille: c'est un gros homme lippu, mafflu et ventru, à cheval sur un porc monumental, avec une bouteille dans chaque bras. Inspiré par l'ivrognerie qui déshonore sa paroisse, le peintre s'est abandonné à la fougue de son indignation. Où l'imagier d'autrefois s'était contenté d'un flacon, il a doublé la dose pour mieux stigmatiser les progrès du mal. Et il a réalisé, avec un art accompli, une de ces affiches bariolées qu'on cloue dans les écoles et qui sont destinées à montrer et à combattre les ravages de l'alcool par le moyen d'un personnage significatif.

Maintenant il s'attaque à la Paresse, et la Paresse lui occasionne beaucoup de souci. Une grosse dame, assise nonchalamment sur une vache, doit la représenter. On ne sait pas si elle est assise ou simplement suspendue en l'air par-devant l'animal. C'est à croire que M. le curé n'a jamais vu la moindre grosse dame assise. Ou bien il ignore les règles de la perspective, car il l'a faite plate et carrée. Elle tient beaucoup de place en largeur, mais la profondeur lui manque. La bouche ouverte — parce qu'elle bâille — est pareille à un four noir. Et le peintre a voulu sans doute racheter les hésitations du dessin par l'éclat du coloris. Le vermillon des joues et le rouge carotte des cheveux lui donnent toute satisfaction. Néanmoins, l'ensemble le tracasse. Il n'est pas de ces artistes qui sont toujours contents d'eux-mêmes. Il connaît les angoisses et les tourments des maîtres. Et c'est pourquoi, de temps à autre, les enfants qu'il a dans le dos l'entendent soupirer:

—Il faudrait un miracle!

La Maurienne n'est-elle pas la terre des miracles? Tant d'aventures de guerre l'ont préparée aux prodiges. Les plus grands capitaines l'ont foulée, pour s'en aller dans cette douce Italie dont le vent, à travers les Alpes, semble apporter parfois les chansons. Sa pauvreté même l'a détachée des biens matériels. Desséchée, n'ayant plus que les os et la peau, elle est pareille à ces créatures mystiques dont la vie s'est toute réfugiée dans le regard et qui se tendent vers le ciel comme des lis au bout de leurs longues tiges.

Il faudrait un miracle!

Eh bien! mais, il n'y a qu'à le demander à Notre-Dame-de-Charmais. Annette et Philibert y sont bien allés sur leurs petites jambes. C'est un sanctuaire bâti dans le roc qu'on rencontre sur le chemin du Fréjus, à deux heures au-dessus de Modane, dans la retraite la plus sauvage. On y va en pèlerinage depuis les temps les plus anciens, au moins depuis Charlemagne. Des ex-voto tapissent les murs. Un pieux ermite qui revenait du Mont-Carmel, en Palestine, et qui en rapportait des reliques, fut en danger de mort à l'endroit même où la chapelle est bâtie. Il glissait dans le précipice quand il invoqua hâtivement la Vierge, et la Vierge lui tendit la main. On ne manqua pas de blâmer l'emplacement dangereux de l'oratoire qu'il construisit en reconnaissance et que l'on voulut transférer un peu plus loin, dans un lieu sûr et abrité. En conséquence, on fit une nouvelle chapelle et l'on démolit l'ancienne. Mais celle-ci repoussa aussitôt, en même temps que la nouvelle s'écroulait. Devant ce signe de la puissance céleste, il fallut bien s'incliner.

Par surcroît, le sanctuaire de Notre-Dame-de-Charmais est précédé de douze stations dont l'origine n'est pas moins admirable. Un paysan de Modane qui se rendait à Bardonnèche fut assailli par un énorme loup qui sortit de la forêt. Il n'avait qu'un mauvais bâton pour se défendre. Ah! s'il pouvait atteindre la chapelle qui n'était pas très éloignée! Là il serait en sécurité. Et le voilà qui invoque Marie, lui promettant un autel s'il échappait à la fureur de cette bête sauvage et sûrement mal intentionnée. Une première fois le loup s'éloigne, mais il revient après un instant. Nouvel assaut et nouvelle promesse. Douze fois l'attaque se renouvela, et douze fois le vœu pareillement.

Le petit Philibert, pour qui ces prodiges viennent d'arriver, puisqu'il ne les sait que d'hier, est un peu scandalisé par les doutes de M. le Curé. Un miracle! La belle affaire! Ah! si c'était lui qui fît de la peinture! Bien vite il se mettrait en prière et la Vierge finirait le tableau. Mais peut-être la Vierge n'aimait-elle pas beaucoup les grosses dames assises, et comme il la comprenait! S'il s'agissait d'un petit enfant Jésus couché sur la paille de la crèche, ou d'une madone vêtue de blanc et d'or, ou même d'un saint dans le genre du saint Thomas qui figure sur le rétable de l'église d'Avrieux et qui suit un chemin bleu escorté de trois chevaliers coiffés de feutres à longues plumes, elle consentirait à se déranger, sans nul doute.

Juste comme M. le Curé achève de répéter sa phrase de découragement: —*Il faudrait un miracle!*— M. l'instituteur Mussillon franchit la porte de l'enclos et apparaît derrière les têtes presque jointes d'Annette et de Philibert. M. l'instituteur Mussillon porte au bout d'un long corps une barbe et un nez pointus, des lunettes et un chapeau mou. Il s'occupe des enfants avec diligence et il cherche à introduire dans la commune des préceptes d'hygiène qui le font passer pour un original. Il invoque à tout bout de champ les droits de la science et du progrès, ce qui impressionne la population. Avec le presbytère il entretient des rapports courtois, mais M. le Curé s'en méfie.

Le voici, qui se penche et qui ricane. C'est un ricanement sarcastique.

—Monsieur le Curé, il n'y a plus de miracles.

Le peintre est si absorbé qu'il n'entend qu'au bout d'un moment. Philibert et Annette ont entendu tout de suite.

—Qu'en savez-vous, monsieur Mussillon, je vous prie?

—Je n'en ai jamais vu. Et vous-même pas davantage.

A cet argument, M. le Curé se contente de répondre:

—Avez-vous vu l'Amérique, monsieur Mussillon?

—Non.

(A Suivre).

Une belle appréciation de S. G. Mgr Mathieu

"Saint apôtre, patriote ardent"

Ces quatre mots suffiront pour résumer toute la carrière épiscopale de Sa Grandeur Mgr Mathieu à Régina.

Apôtre saint, il l'est tout à la fois à la manière de saint Paul et de saint Jean. Il n'a pas la fougue et l'impétuosité de l'apôtre des Gentils, mais comme lui, quand les circonstances s'y prêtent il se proclame *civis romanus;* il réclame partout où il parle, et avec fierté son titre de citoyen canadien, lui donnant droit à toutes les libertés civiles; il a encore de saint Paul la flamme apostolique et la science de Dieu et du Christ, qu'il distribue aussi bien aux non-catholiques qu'à ses ouailles; de saint Jean il possède la charité ardente et la mensuétude bienfaisante, et toute sa doctrine se résume à ces mots: "Aimez-vous les uns les autres".

C'est ainsi que Mgr Mathieu, qui depuis sept ans préside aux intérêts spirituels de l'archidiocèse de Régina, a conquis les cœurs et les esprits et c'est le secret de l'estime et de la considération dont on l'entoure dans sa ville épiscopale, aussi bien dans le monde religieux que dans le monde politique ou civil.

Et cette estime et cette considération se manifestent dans les hommages dont le vénéré prélat est l'objet. Ainsi on le voit tour à tour le conférencier au déjeuner du Canadian Club, du Kiwanis Club, et élu memb e honoraire de cette dernière association. Ce n'est plus comme chez nous devant des auditoires canadiens-français et catholiques ou mixtes que Sa Grandeur paraît et va parler, mais devant des anglo-protestants.

Sa maison épiscopale est accueillante autant pour nos frères séparés que pour nos coreligionnaires et il exerce prudemment, avec bonté, son apostolat religieux.

Comme saint Paul il parcourt les routes, à travers les prairies, de son immense diocèse et va porter aux hameaux dispersés dans la grande plaine sa parole bienfaisante, consolante, avec sa bénédiction paternelle. Mgr Mathieu est plus que le supérieur ecclésiastique de son clergé et de ses ouailles, il est leur père et il faut voir avec quelle confiance touchante on vient le voir à la maison épiscopale ou sous le toit du presbytère où il s'arrête, pour lui demander conseil, pour être réconforté et éclairé.

Autant Mgr Mathieu est saint apôtre, autant il est resté patriote ardent. Sa race et sa province, il fait tout ce qu'il peut pour les faire connaître et aimer et sa langue, il n'épargne rien pour lui assurer la pérennité dans ces contrées lointaines.

Invité un jour à porter la parole devant le Canadian Club, c'est de sa province que Mgr Mathieu a entretenu ses auditeurs; et à lire cette conférence, que le club lui a fait l'honneur de faire éditer en plaquette, on découvre l'amour qu'il a toujours gardé pour son vieux Québec.

Quand on a voulu faire la guerre à la langue française, c'est sans bruit, en se réclamant des grands et beaux exemples de générosité de l'Angleterre, qui assure à ses sujets hindous, écossais, gallois et irlandais le droit de parler leur langue, que Mgr Mathieu a demandé qu'on sauvegarde la sienne pour que dans les foyers on continue à parler et à prier en français.

Pour que notre race soit assurée de sa survivance il faut qu'une élite la dirige et l'éclaire et c'est le collège qui formera cette élite: aussi Sa Grandeur a-t-elle voulu réaliser ce grand dessein en fondant à Gravelbourg un collège classique, qui sera tout à la fois la pépinière et le château-fort de notre race et de notre foi.

Le collège de Gravelbourg! Nous ne pouvons nous arrêter à y penser sans souhaiter qu'il poursuive là-bas dans cet immense royaume qu'est la Saskatchewan l'œuvre des collèges de chez nous.

On ne saurait le contester, nos collèges classiques ont été véritablement dans notre province les grands réservoirs où notre foi et notre idiome ont trouvé les énergies qui ont assuré leur expansion: c'est ce que Mgr Mathieu souhaiterait que le collège de Gravelbourg devînt et il a droit de compter, pour la réalisation de son rêve chéri, sur le concours et l'assistance de ses compatriotes, de ses anciens concitoyens, de ses anciens élèves, qu'il a tant aimés.

Là-bas les fils des anglo-saxons sont pourvus de tout ce qu'il faut pour réussir; par fierté nationale, Mgr Mathieu voudrait lui aussi que ses fils spirituels eussent l'avantage de s'armer pour les grandes luttes de demain qui assureront à notre pays sa grandeur et sa puissance.

Dans un entretien qu'il nous faisait l'honneur de nous accorder il nous exprimait mélancoliquement la crainte d'être appelé à Dieu avant d'avoir pu assurer à jamais l'avenir de cette institution sur laquelle il fonde tant d'espérance au point de vue religieux et patriotique et nous voudrions pouvoir lui ouvrir toutes les bourses pour qu'il puisse voir avant de mourir couronner sa grande œuvre.

La causerie que donnait hier Mgr Mathieu nous est une preuve qu'il est le saint apôtre, dont l'Eglise peut être fière et le patriote ardent dont notre race peut s'enorgueillir.

Qu'il emporte avec lui nos vœux les plus sincères pour l'accomplissement de tous ses chers grands et nobles desseins.

(*Le Soleil*)

GRAVELBOURG

Il vit encore... Ce qu'il est... Ce qu'il peut faire...

On vous l'a démontré il y a quinze jours, le cercle de l'A.C.J.C. vit encore à Gravelbourg... mais qu'est-il réellement, et surtout que peut-il faire?

Plusieurs, surtout parmi les jeunes, s'évertuent à calomnier l'A.C.J.C. Leur parle-t-on de cette Association, que leur figure prend une expression de raillerie et de suprême hauteur. "Jamais je n'en serai" déclare-t-on, et pour s'expliquer, ils vous énumèrent une suite de raisons... Les voyez-vous donner des raisons, eux qui ne connaissent rien de l'A.C.J.C. puisqu'ils n'en ont jamais fait partie. Une de leurs objections les plus courantes s'énonce comme suit: "J'ai personnellement connu des membres de tel ou tel cercle qui étaient loin d'être à la hauteur de leur position" et c'est ainsi que ces têtes fortes font la plus grande sottise possible, en jugeant toute une société par quelques-uns de ses membres. Pourquoi ne pas recourir aux vraies sources, avant de calomnier et répéter une foule de fausses objections?

Mon ambition, en ces quelques lignes, n'est pas d'expliquer le but de l'A.C.J.C... il est très connu... mais bien plutôt de faire entrevoir ce que cette belle Association peut faire à Gravelbourg.

Voici un jeune homme quittant le collège. A peine a-t-il dit adieu à ses maîtres, qu'il se lance dans la vie. Son cœur est malléable comme cire et docile à toutes les insinuations. Ses parents, soit qu'ils ne le connaissent pas, soit qu'ils n'aient pas le temps de s'occuper de lui, le laissent agir à sa guise. Infailliblement, ce jeune homme s'adaptera aux mœurs du milieu avec lequel il prendra contact; il peut en quelques mois devenir un déclassé ou un homme distingué. Je ne dis pas que l'A.C.J.C. sera pour lui le seul moyen de demeurer dans la vraie voie, ce serait être partial, mais je soutiendrai qu'il y trouvera à coup sûr tout ce qui lui est nécessaire pour nourrir son idéal et ses belles aspirations de collégien; tandis qu'en dehors de cette Association, il sera mille fois plus exposé à choisir de mauvais amis et s'engager pour les suivre longtemps dans une voie fort dangereuse.

L'A.C.J.C. est aussi une bonne institution pour former les jeunes. Chacun de nous se doit de faire quelque chose ici-bas, et de même qu'il n'y a pas d'artiste qui a débuté à l'âge mûr, ainsi nous ne sommes pas aptes à agir, si nous n'avons pas mesuré nos forces dès le jeune âge. Et quel est, dites-moi, milieu plus favorable que l'A.C.J.C. pour initier un jeune homme à la bonne lutte? Là on nous apprend à mettre la main à l'œuvre; là on nous montre, sous leur vrai jour, les questions tant religieuses que sociales. Quelle erreur de croire que seuls, ceux qui portent l'habit ecclésiastique se doivent de défendre les nobles causes!

En terminant, je formulerai un souhait qui me tient beaucoup au cœur. C'est que le Cercle de l'A.C.J.C. de Gravelbourg, voit le nombre de ses membres s'accroître de jour en jour, et surtout, oui surtout, qu'il se fasse remarquer, non point tant par la quantité que par la qualité de ses adeptes.

MANOIR.
Du Cercle Mathieu de Gravelbourg.

Revue Nationale de mars

SOMMAIRE

Encore Turc, Arthur Saint-Pierre; Notre Revue, La Direction; Pas de centralisation scolaire. — Mgr McNeil et l'enseignement du français. —Premier concours littéraire, Arthur Saint-Pierre; Lettre de l'Ontario, J.-Edm. Cloutier; Lettre de la Saskatchewan, Donatien Frémont; Canadiens et américains (illutré), France Ariel; Au soleil laurentien (poésie), Jules Tremblay; Journal du vieil écrivain (illustré), Léo-Paul Desrosiers; Les rayons blonds (poésie), Elie Bourgault; Maison de colon (poésie), Blanche Lamontagne; Soirée orientale, Arthur de Bussières; Le vieux Longueuil (illustré), Fr. Marie-Victorin; Kernevez (roman illustré, suite), Mlle Pape-Carpantier; Le goût de l'histoire, Marie-Claire Daveluy; Çà et là, Jeanne Closse; Du salon à la cuisine, Perle Satin; Chez marraine, Marraine Odile; Béquillarde, Mme de Villeblanche; Propos d'art, Pierre Boureier; L'intime souffrance (drame), Antonin Proulx; Ce qui se passe, Henri du Vallier. Chronique de la Saint-Jean-Baptiste. — L'incident Barré. — Correspondance graphologique. — Carnet d'un curieux, etc.

"Le clergé canadien-français"

La revue mensuelle "Le clergé canadien-français" a commencé sa seconde année avec janvier dernier.

Dans la livraison de ce mois, outre une chronique du mois précédent, il y a 28 biographies de prêtres tant actuels qu'anciens; on y remarque surtout celles des abbés Fortunat Aubry, ancien curé de Saint-Jean-d'Iberville, J.-B. Bérard, ancien curé de Saint-Irénée de Montréal et Charles Langlois, ancien curé de Sturgeon-Falls, Ont.

Prix de l'abonnement: $2.00 par année; adresse: "Le clergé canadien-français". Saint-Hyacinthe, Qué.

Les expériences d'élevage de moutons de Perse dans l'Alberta réussissent tout à fait bien et l'on croit qu'une nouvelle industrie permanente vient d'être établie dans l'Ouest. Le climat de l'Alberta est très favorable à cet élevage et les peaux des agneaux sont jugées égales à celles importées d'Asie. Il y a actuellement 900 moutons de Perse dans la province, mais quelques-uns sont des métis du pays.

ABONNEZ-VOUS AU "PATRIOTE DE L'OUEST" $2.00 PAR AN